

Etude relative au modèle économique des structures portant un poste de facilitateur pérenne

Mai 2025



ACT'EE

Action des Collectivités
Territoriales pour
l'Efficacité Énergétique



Programme
financé
par



Les certificats
D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE

Projet en
collaboration
avec

Consortium
CONSULTANTS

Déroulé de l'enquête

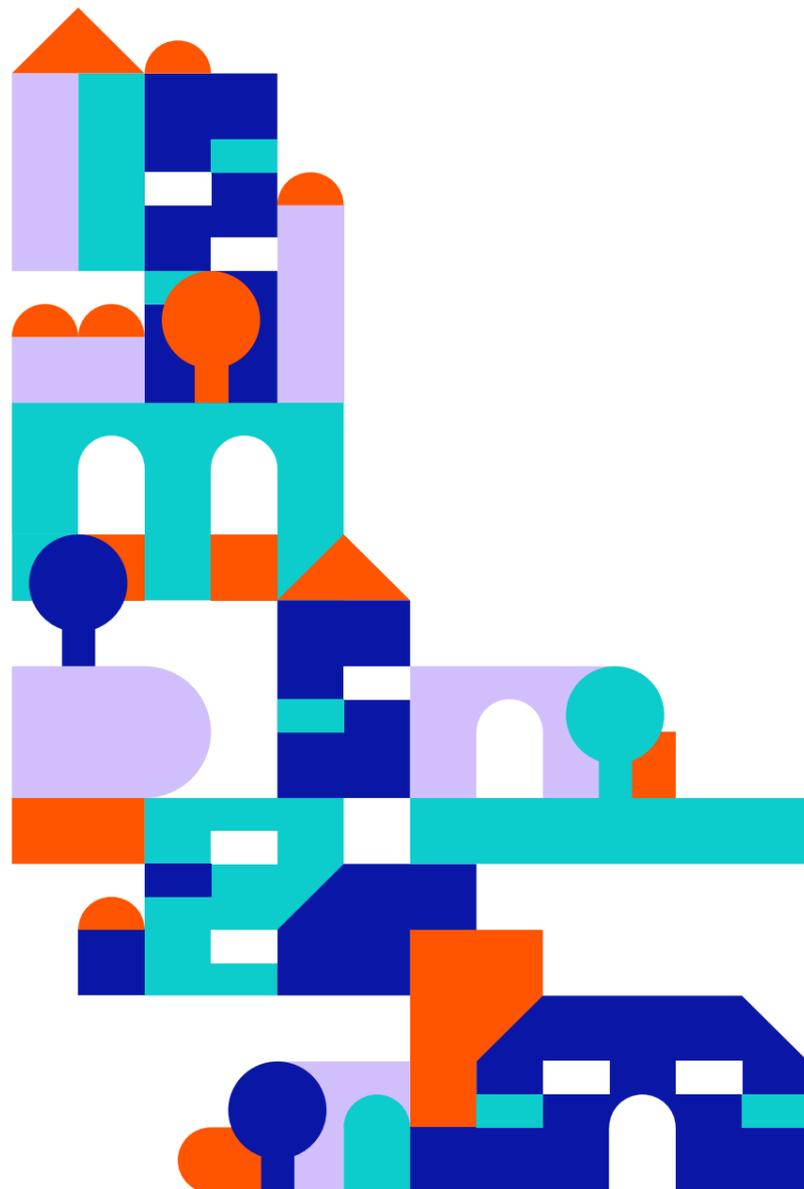
Ce questionnaire a été déployé via Google Forms pour ACTEE. Il visait à identifier le ou les modèles économiques soutenant des postes de facilitateurs et identifier les clés de pérennisation de ces postes.

Ce questionnaire était divisé en quatre parties, qui étaient :

- Le coût actuel du service, fourni par l'économe de flux, l'environnement du poste,
- Les financements,
- L'évaluation faite des bénéfices,
- La pérennisation effective ou projetée du poste.

Il a été diffusé auprès d'une liste de personnes estimée à 250 et nous avons eu soixante-quatre répondants du 28 avril au 5 juin 2023.

Le questionnaire a été relayé auprès des économes de flux déployés auprès d'établissements de santé et auprès d'établissements d'enseignements supérieur mais aucun questionnaire n'a été collecté sur cette dernière cible.



Introduction

Rappel du contexte de l'étude

Créé à l'initiative d'ACTEE, le réseau des économes de flux ACTEE a su depuis 2020 se déployer et ancrer son action.

Pourquoi recourir à un économe de flux ?

- Rendre opérationnelle la politique énergétique et environnementale de la collectivité
- Répondre aux enjeux réglementaires
- Réaliser des économies d'énergie et des économies financières
- Contribuer à la préservation et l'amélioration du patrimoine

Les avantages de ces missions :

- Un référent technique impliqué sur le long terme
- Un regard objectif et indépendant apportant des préconisations concrètes
- Une mission transversale pour créer du lien et de l'émulation dans les services
- Un appui dans l'identification des dispositifs d'aide
- Des postes qui peuvent être internalisés ou mutualisés

La création de postes d'économes de flux « ACTEE » émane d'une ambition locale qui se concrétise suite à l'obtention de financements permettant d'activer la décision. Dans ce cadre, les économes de flux disposent d'un panel d'outils et de financements étroitement liés au projet ACTEE porté. Toutefois, des leviers complémentaires ainsi que des financements pour le passage à l'acte sont utilement recherchés par les économes de flux et partagés au sein du réseau dans une logique de mutualisation et de montée en compétence.

Les économes de flux, et plus largement l'ensemble des facilitateurs, sont un maillon central des projets de rénovation énergétique au sein des collectivités territoriales et la pérennisation de leurs actions permet d'ancrer leurs actions et d'assurer la continuité des projets grâce à l'expertise interne.

Dans le cadre d'ACTEE, la pérennisation des postes d'économes de flux est un point central. Ainsi, la mission vise à assister la FNCCR dans sa mission d'accompagnement des lauréats ACTEE et des économes de flux en matière de valorisation des actions mises en oeuvre et la recherche d'un modèle économique permettant de pérenniser les services mis en place.

Principaux enseignements

■ Un périmètre d'intervention plus petit que les ratios retenus usuellement

Les répondants à l'enquête représentent un périmètre d'intervention de 20 collectivités et 14 000 habitants par poste, pour un suivi moyen de 95 bâtiments/75000 m². Ce ratio est inférieur à celui habituellement évoqué de 30000 à 50000 habitants mais masque une dispersion très forte entre territoires sur cet indicateur, en raison des différences d'interventions.

■ Des champs d'intervention - et donc des impacts - débordant largement du seul périmètre technique

Le questionnement sur les activités pratiquées montre qu'un temps important (plusieurs dizaines de jours par an) peut être consacré par un poste à des interventions qui ne se traduisent pas par des recommandations directement évaluables dans les bilans. Sensibilisation, accompagnement de projets d'aménagement, recherche des subventions, consultation des entreprises, voire même le temps administratif... sont autant de tâches utiles aux bénéficiaires finaux, porteuses d'impacts sur le territoire, les acteurs économiques ou le patrimoine.

■ Une analyse complexe - mais indispensable - à l'échelle du service

Les facilitateurs sont des métiers désormais bien ancrés, intégrés à des équipes plus larges, et peuvent solliciter des services supports (communication, juridique, financier...) pour consolider leur intervention. L'enquête a cherché à porter

l'analyse du modèle économique à cette échelle, en s'intéressant à l'ensemble des agents du service et des supports. Les réponses montrent bien que les facilitateurs exploitent l'ensemble des compétences de leur structure pour apporter un conseil, mais peinent parfois à quantifier leur activité à cette échelle.

■ Une évaluation des impacts trop partielle et réduite au champ technique

S'il est satisfaisant de constater que plus de 80% des facilitateurs font un bilan des recommandations émises (par exemple sous forme de bilan d'activité avec des indicateurs en énergie), euro et CO² économisés, le suivi des recommandations réellement mises en œuvre est par contre beaucoup plus partiel. Moins de 20% des répondants ont fourni un bilan, et parmi ceux-ci, un seul démontrait un gain net financier de l'activité du service (économies réellement générées / coûts de l'activité). Les évaluations d'impacts autres que techniques comme la création d'emploi sont absentes de ces analyses.

■ Un service souvent intégré à un service public plus large

60% des services répondant ne sont pas financés directement par les bénéficiaires : 20% sont proposés gratuitement pour le moment puisque 100 % financés par ailleurs, et 40% de services ont un financement intégré au fonctionnement général de la structure. Cette logique répond à deux raisonnements distincts : le premier fait du service de facilitateur un service indispensable, intégré à une structure plus large dans laquelle le financement vient des ressources usuelles de la structure (impôts, taxes, dotations...) ; le second considère que des recettes conjoncturelles (subvention, ACTEE...) permettent de proposer un service à un coût réduit ou nul, mettant de côté ou reportant à plus tard la démonstration de son efficacité économique.

■ Un sentiment de fragilité déconnecté du modèle économique

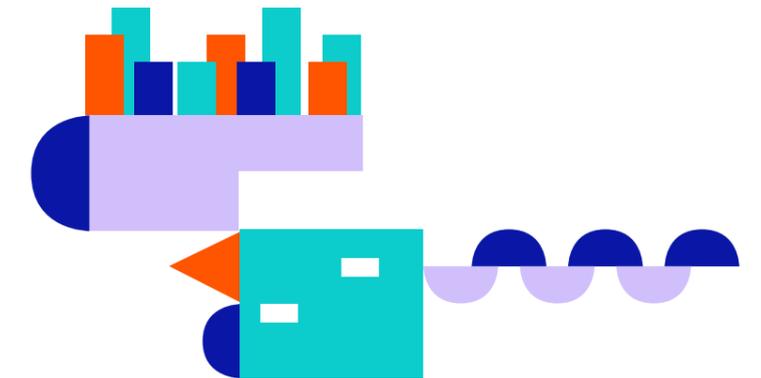
Deux tiers des répondants expriment une menace ressentie sur l'existence de leur service ou de leurs poste, certains à la date d'échéance de cofinancements. En revanche, ce sentiment semble décorrélé du mode de financement actuel : les proportions de services en « menace ressentie » sont presque similaires pour les services proposés gratuitement que pour ceux proposés avec une contribution des bénéficiaires. Le même phénomène est constaté pour le tiers des répondants ne se sentant pas du tout menacés. Le risque politique (ex: changement de majorité) est jugé modéré ou nul pour une large majorité de répondants.

■ Après la fin des cofinancements... d'autres cofinancements

Les perspectives évoquées par les répondants pour maintenir l'activité sont en général de rechercher de nouvelles aides compensatrices et dans quelques cas, d'augmenter les contributions.

■ Des besoins immédiats centrés sur l'opérationnel mais à moyen terme, sur l'ancrage du service dans le fonctionnement usuel

Les besoins des répondants à l'enquête portent en premier sur des apports opérationnels immédiats (logiciel de suivi, outils de mesure, supports de communication, ratios de comparaison...). Les échanges plus qualitatifs en atelier ont permis d'aborder des besoins plus structurels comme la construction d'un argumentaire commun pour ancrer le besoin dans la durée et positionner le facilitateur dans un environnement plus large. La piste d'une institutionnalisation du service est également un axe de travail attendu : affectation d'une recette, reconnaissance des impacts territoriaux par exemple.





Enquête auprès des économes de flux

Sommaire

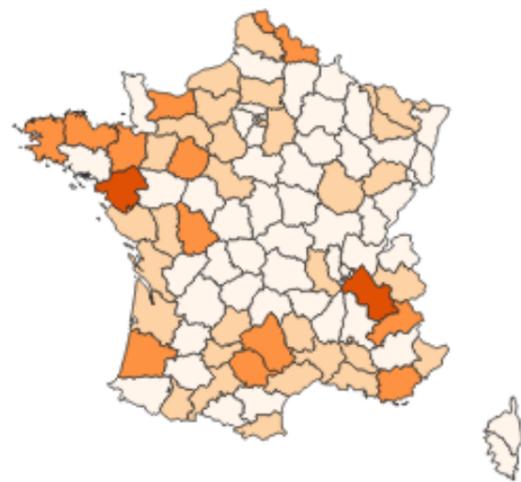
A - Le profil des répondants et des structures	9
B - Les intervention des économes de flux	13
C - Le financement actuel du service	24
D - Le coût réel du service	30
E - La perception des économes de flux sur leur action	33
F - Perspectives	36

A. Le profil des répondants et des structures

1. Quel est le nom de votre structure ?

- AGEDEN
- Agence Locale de l'Energie du Pays de Fougères
- ALEC Lyon
- ALEC Pays de St-Brieuc
- ATESART
- BMA SPL
- Bordeaux Métropole
- CA GAILLAC GRAULHET
- CALL
- CCPV
- Centre Hospitalier de Laval
- Collectivité de Vitry-sur-Seine
- Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume
- Communauté Commune du Grand Chambord
- Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole
- Communauté d'agglomération Rochefort Océan
- Communauté de Communes du Guillestrois et du Queyras
- Commune de Meylan
- Conseil départemental de la Sarthe
- CPIE Pays d'Aix (Maison Energie Habitat Climat)
- CU Caen de la Mer
- Département 05
- Département 05
- Département de la Savoie
- ENERGIE EURE-ET-LOIR
- FDEL TE46
- GHT Normandie Centre
- GHT ORNE PERCHE SAOSNOIS
- Grand Châtelleraut
- Grand Montauban
- Grand Poitiers
- Les PEP CBFC
- Mairie de Millau
- MAPES-PDL
- Parc Naturel Régional des Grands Causses
- Parc Naturel régional du Lubéron
- Pays TERRE DE LORRAINE
- PETR Pays Sud Toulousain
- Pôle Territorial des Hautes Terres d'Oc
- Régie des Eaux du Canal Belletrud
- SDE 35
- SDE 65
- SDEF
- SDESM
- SIECF TE FLANDRE
- SIED 70
- SIEDS
- SIEGE27
- SIEL-TE
- SIGEIF
- SIGERLY
- SPL ATERN
- SYDEC
- Sydeel66
- SYDEV
- Syndicat d'énergie de l'Oise Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor
- Syndicat Département d'Energie et d'Equipement de la Lozère
- Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles
- TE38
- Territoire Energie Gard
- Ville de Carquefou
- Ville de Metz
- Ville d'Orvault

2. Nombre de répondants à l'enquête selon le département

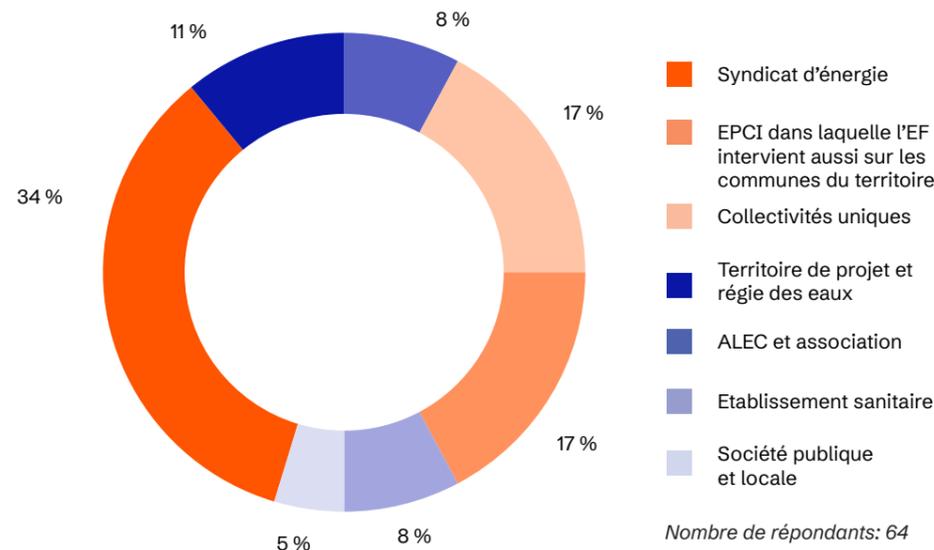


Nombre de répondants :



Nombre de répondants: 64

3. Quelle est la typologie de la structure porteuse de votre poste ?



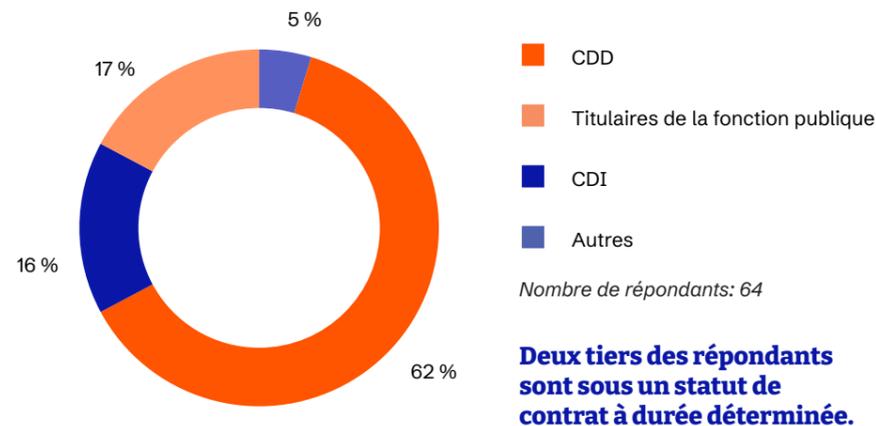
Pour faciliter les traitements, quelques regroupements ont été menés :

- Les ALEC ont été regroupées avec les autres associations au regard de leur proximité de structure budgétaire
- Les collectivités dans lesquelles un économiste de flux gère ses seuls bâtiments ont été également regroupées (communes, EPCI).

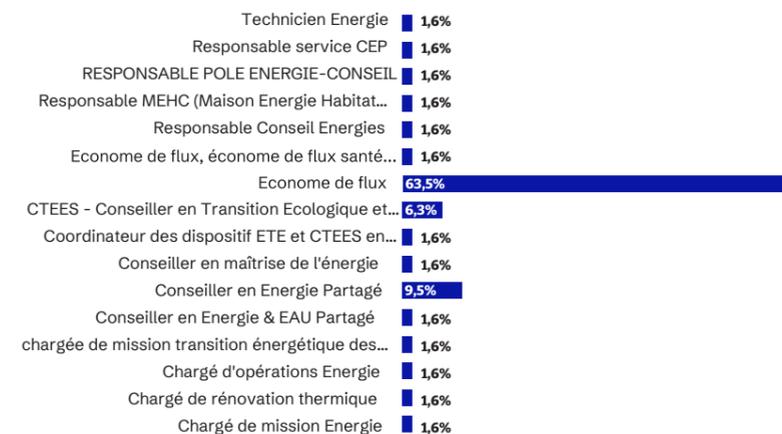
- En revanche, les EPCI gérant un service pour ses communes membres ont été laissées distinctes.

Les Syndicat d'énergie sont fortement représentés.

4. Quel est votre statut ?

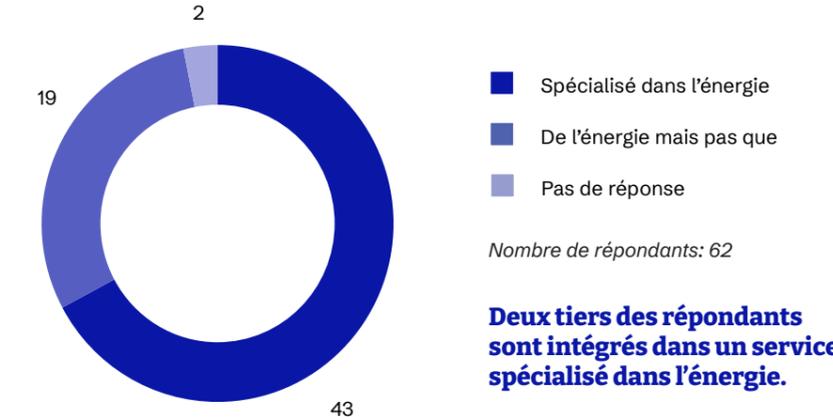


6. Quel est le titre de votre poste ?

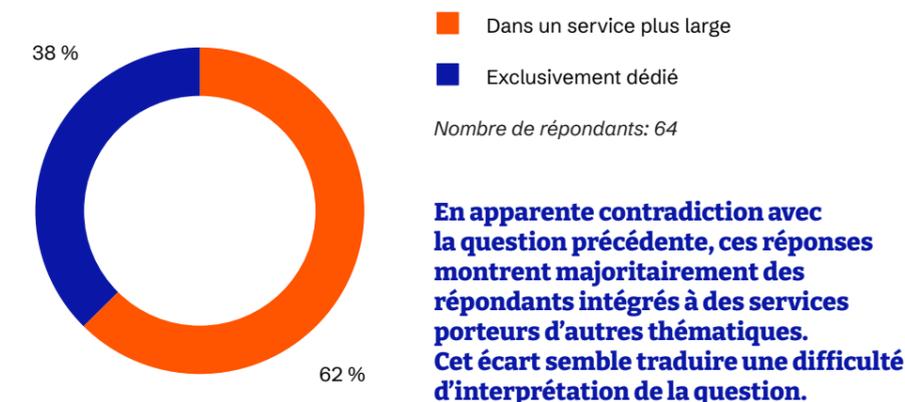


Nombre de répondants: 64

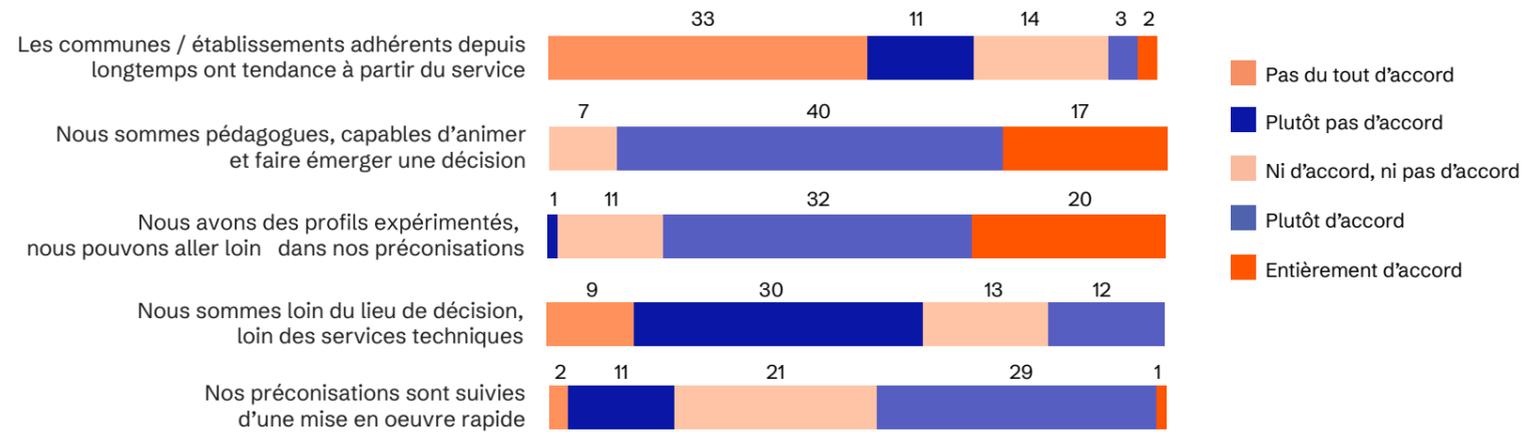
5. Quel est l'intitulé de votre service ?



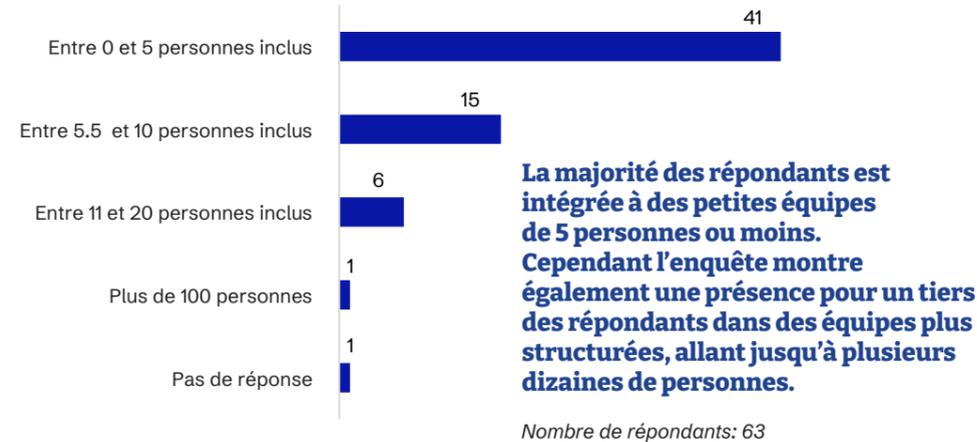
7. Votre service est-il exclusivement dédié à la maîtrise de l'énergie ou êtes-vous intégré dans un service aux compétences plus larges ?



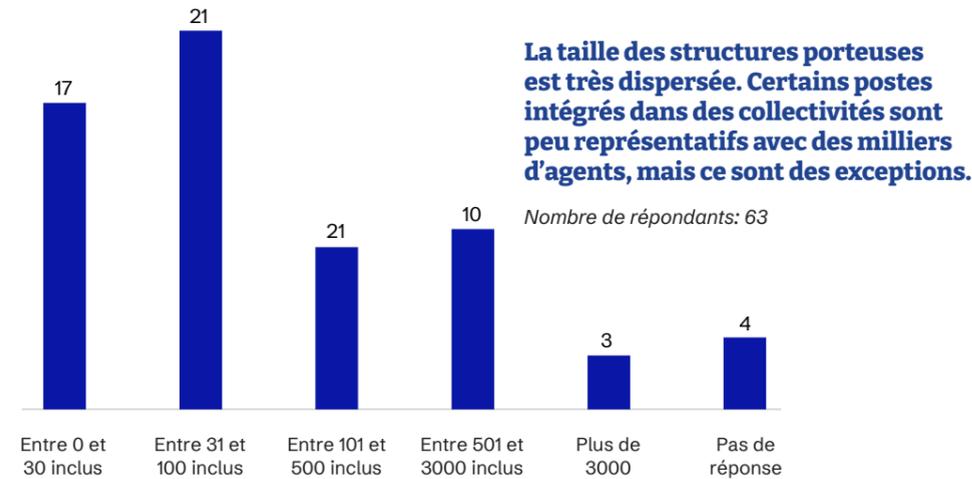
8. Comment considérez-vous votre pouvoir d'agir ?



9. Quel est l'effectif de votre service en etp ?



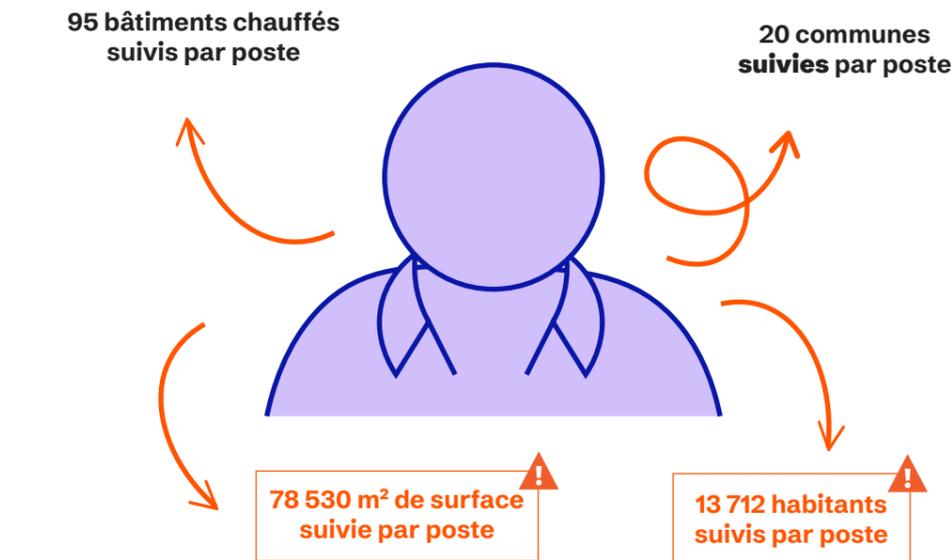
10. Quelle est la taille de votre structure ?



B. Les interventions des économes de flux

Dans les graphiques suivants, le terme «service» désigne l'équipe ou le pôle au sein d'une structure (ensemblère ou non) dans lequel travaille l'économiste de flux. Il peut s'agir d'un service dédié à la maîtrise de l'énergie ou d'un service plus transversal (techniques, patrimoine, développement durable, etc.).

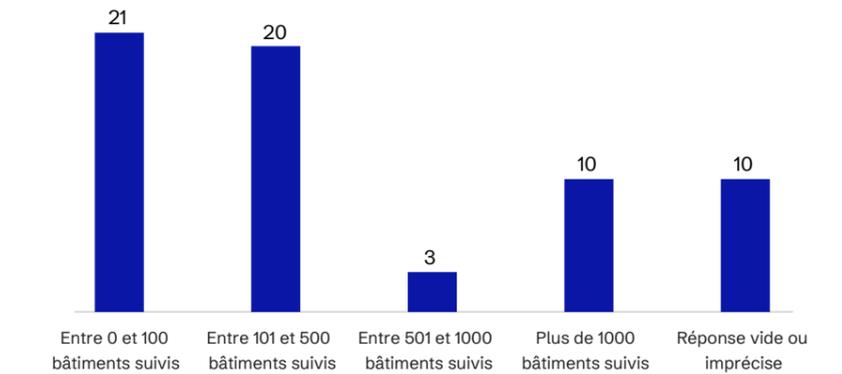
11. Portrait type d'un répondant



Ces chiffres varient sensiblement d'un poste à un autre car la notion de suivi peut être différente (exemple suivi approfondie vs bilan énergétique)

12. Sur combien de bâtiments chauffés travaillez-vous ?

Nombre de bâtiments chauffés suivis par poste



Nombre de répondants : 63 dont une réponse vide, 9 réponses imprécises

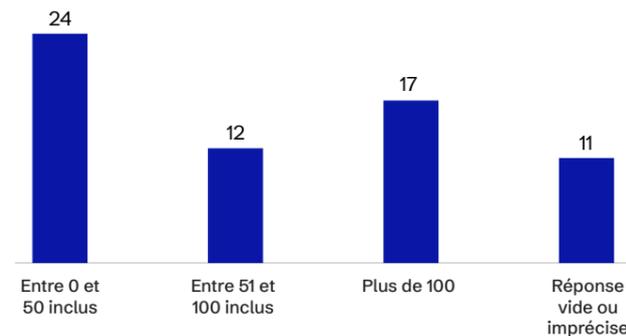
L'indicateur introduit ici « bâtiments chauffés » est difficilement comparable aux évaluations précédentes (ex : le guide BAPAURA de 2023 évoque un ratio de 200 à 300 « bâtiments » suivis/CEP).

Moyenne: 573 bâtiments suivis par service
Intervalle de confiance à 95%* de cette estimation [450 ; 695]

Sur cet indicateur, l'écart type de 988 traduit une forte dispersion des résultats, le nombre maximum de bâtiments suivis étant de 30 942 et le minimum de 1.

* = Parmi les 250 structures de départ, on estime que la moyenne du nombre de bâtiments chauffés suivis par service se situe entre 450 et 695 (à un niveau de confiance de 95%).

Nombre de postes en fonction de l'échelle des bâtiments suivis



24 répondants suivent moins de 51 bâtiments chauffés, ce qui est particulièrement faible par rapport aux ratios courants. A l'inverse, 17 répondants ont plus de 100 bâtiments chauffés en charge.

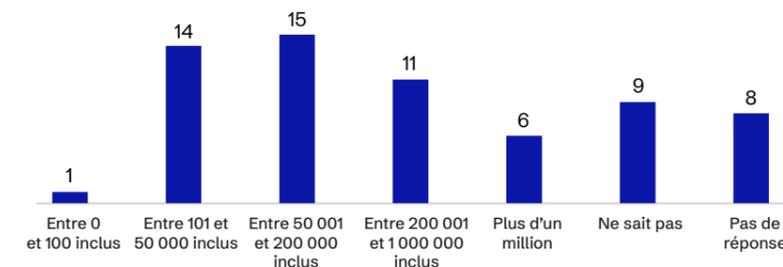
Moyenne: 95 bâtiments suivis par poste
Intervalle de confiance* de l'estimation de la moyenne: [83 ; 107]

L'écart type de 95 traduit là aussi une forte dispersion des résultats. En effet, parmi les répondants à cette question, 17% des postes suivent plus de 200 bâtiments et 17% des postes suivent au maximum 15 bâtiments.

Nombre de répondants : 63 dont une réponse vide, 10 réponses imprécises

13. Surface des bâtiments suivis par services

Nombre de services en fonction de l'échelle de la surface des bâtiments chauffés suivis



Nombre de répondants : 56

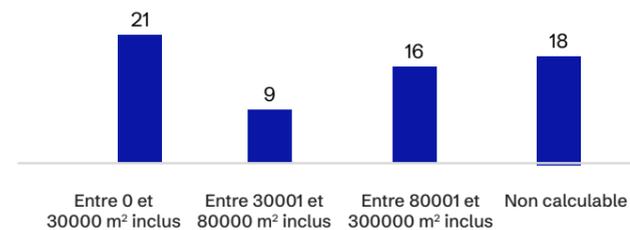
Les réponses liées aux surfaces sont largement influencées par certains répondant qui gèrent des patrimoines très importants (ex des établissements de santé). A noter que 14% des répondants ne connaissent pas spontanément la surface des bâtiments suivis.

Moyenne: 444 420 m² de surface suivie
Intervalle de confiance* de l'estimation de la moyenne: [344 884 ; 525 682].

L'écart type de 729 250 indique une forte dispersion des résultats. En effet, parmi les répondants à cette question, 12,7% des services suivent moins de 10 000 m² de surface et 12,7 % des services suivent plus d'un million de m² de surface.

14 - par postes

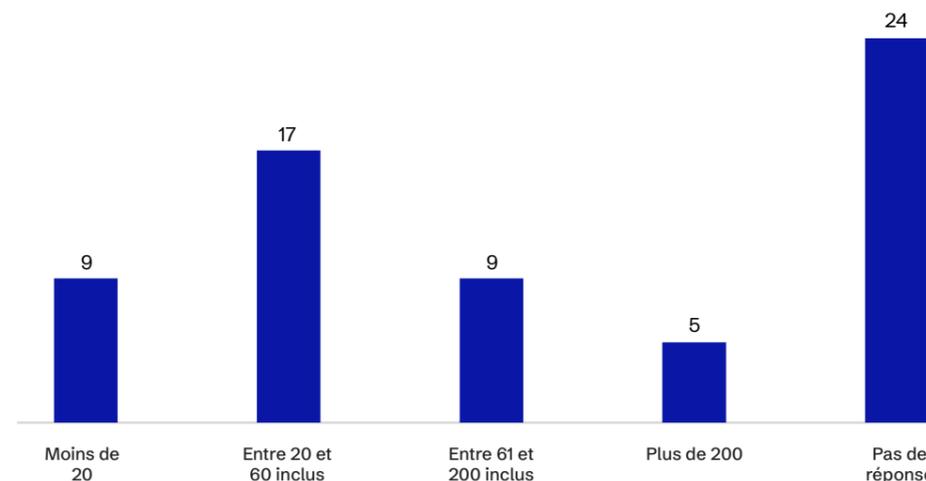
Nombre de postes en fonction de l'échelle de la surface des bâtiments chauffés suivis



Moyenne: 78 530 m² de surface suivie par poste
Intervalle de confiance arrondi* de l'estimation de la moyenne: [80 000 ; 103 000]

L'écart type de 91 731 indique que l'écart moyen entre les différentes surfaces suivies est de 11 371 m². Cet écart type, assez élevé indique une assez forte dispersion des résultats.

15. Nombre de services en fonction du nombre de collectivités suivies



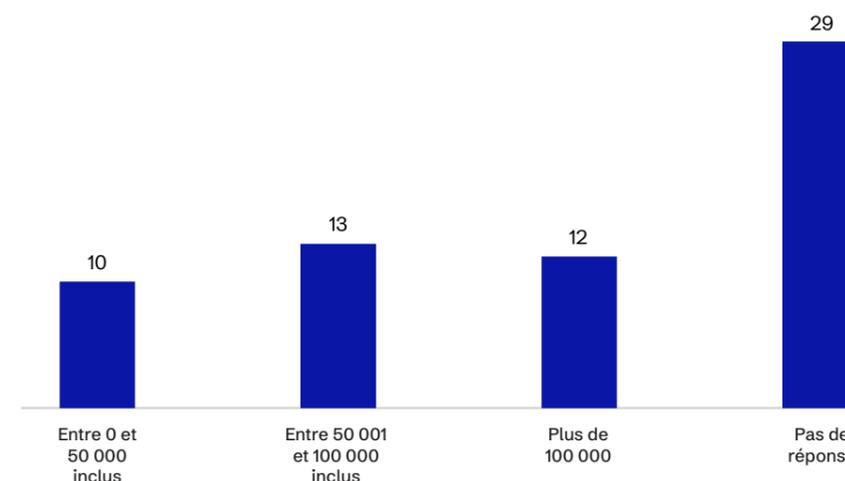
Nombre de répondants : 40

Regroupement sous un seul vocable de « collectivités » des « communes » et « EPCI suivis pour leur patrimoine propre ».

Moyenne: 88 collectivités suivies
Intervalle de confiance* de l'estimation de la moyenne: [74 ; 102]

L'écart type de 108 indique une forte dispersion des résultats. En effet parmi les répondants à cette question, 15% des services suivent 15 ou moins de 15 collectivités, et 15% des services suivent 200 ou plus de 200 collectivités.

16. Nombre de services en fonction de l'échelle représentant le nombre d'habitants suivis



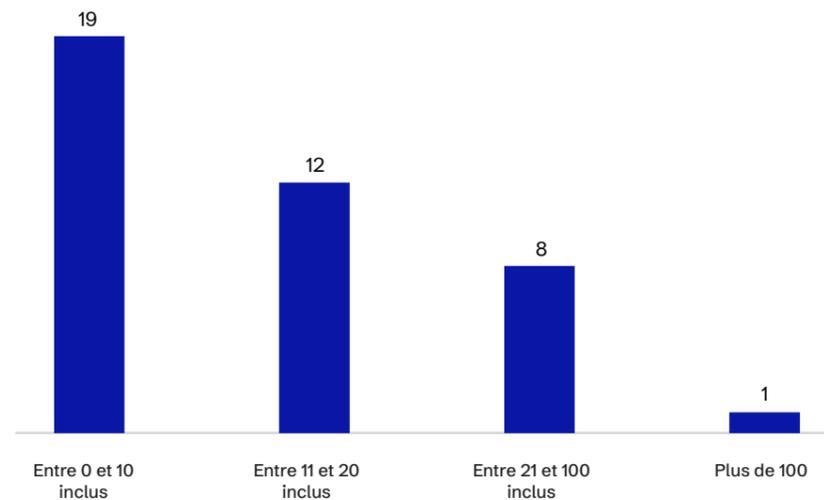
Nombre de répondants : 34

Moyenne: 118 286 habitants suivis par service

Intervalle de confiance* de l'estimation de la moyenne: [103 000 ; 133 000].

L'écart type de 120000 indique une forte dispersion des résultats. En effet, parmi les répondants à cette question, 29 % des services suivent moins de 50 000 habitants et 32 % des services suivent plus de de 100 000 habitants.

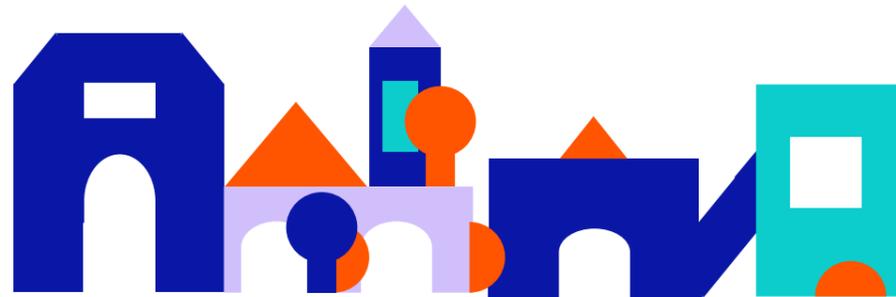
17.1 Nombre de postes en fonction du nombre de collectivités suivies



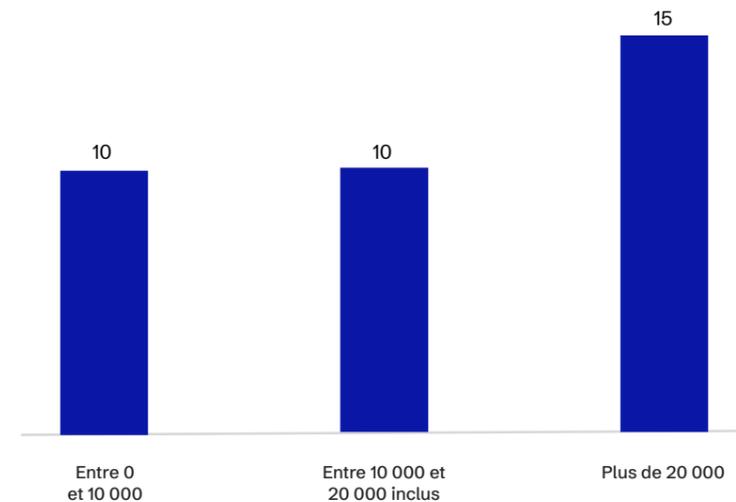
Moyenne : 20 collectivités suivies par poste

Intervalle de confiance* de l'estimation de la moyenne: [17 ; 23]

Ecart type de 22.



17.2 Nombre de postes en fonction de l'échelle représentant le nombre d'habitants suivis



Moyenne : 24 683 habitants suivis par poste

Intervalle de confiance* de l'estimation de la moyenne: [21 713 ; 27 653]

L'écart type de 23 957 indique une forte dispersion des résultats.

18. Pour les établissements de santé, combien de lits ?

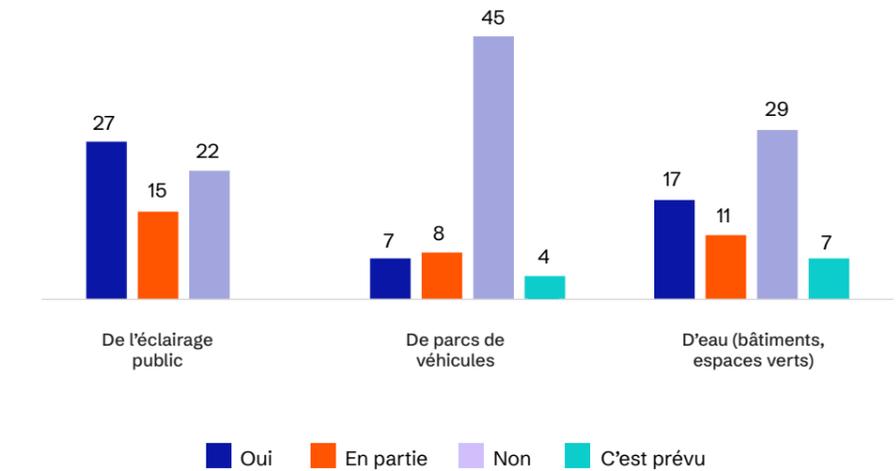
Nom de structure	Nom de lits	Nom de lits par poste
Pôle territorial des Hautes Terres d'Oc	Entre 50 et 100	Entre 50 et 100
SYDEC40	300	30
GHT ORNE PERCHE SAOSNOIS	860	860
Centre Hospitalier de Laval	1 000	1 000
ALEC Lyon	1900	633
Agence Locale de l'Énergie du Pays de Fougères	2514	457
GHT NORMANDIE CENTRE	5 529	Donnée inconnue
MAPES-PDL	25 000	2 273

Moyenne: 4647 lits par établissement de santé et 761 lits par poste.

Cependant, au regard de la nature des répondants (4 seulement explicitement spécialisés en santé) et du faible nombre de répondants, nous ne recommandons pas l'usage de cet indicateur sans consolidation.

Ecart type: 8 405

19. En plus de suivre les consos d'énergie, suivez-vous.... ?



Une majorité de services suit les consommations d'éclairage public, à l'inverse des consommations d'eau. Les parcs de véhicules sont aussi très peu suivis.

Au niveau de l'éclairage public

65% suivent ou suivent en partie les consommations d'éclairage public.
42% des services suivent cette consommation en totalité

Au niveau du parc de véhicules

23 % suivent ou suivent en partie la consommation de parcs de véhicules.
10 % suivent cette consommation en totalité.

Au niveau de l'eau

43% suivent ou suivent en partie les consommations d'eau.
26% suivent cette consommation en totalité

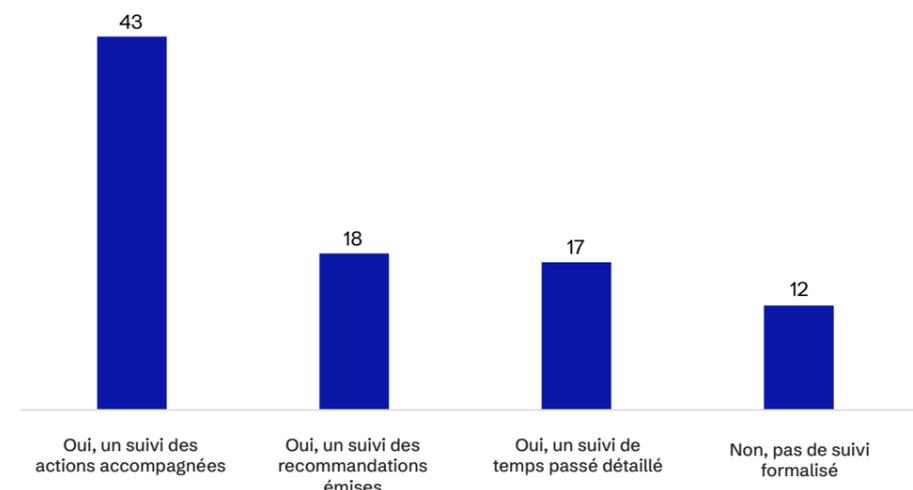
20. Nombre de services répondants en fonction des missions réalisées et du temps passé pour ces missions

Nature des missions	Oui, mais pas d'estimation possible	Oui, 1à3 j/an	Oui, 4à10 j/an	Oui, 10 à 20 j/an	Oui, 20 à 40 j/an	Non, nous ne le faisons pas
Inventaire du patrimoine (bâtiments, véhicules)	23	10	10	10	6	8
Suivi des consommations et identification des dérives	22	1	7	13	17	4
Optimisation tarifaire des contrats	16	17	17	5	2	7
Visites conseil	20	5	10	9	15	5
Elaboration de préconisation	21	1	11	12	18	1
Planification	15	7	7	14	15	6
Aide à la passation et suivi des marchés d'études et approvisionnement	17	4	12	10	12	8
Sensibilisation	18	14	15	7	4	6
Formation	6	18	13	0	1	23
Accompagnement pour décret tertiaire	16	6	16	14	9	3
Montage et coordination d'opérations collectives	12	10	10	7	4	21
Assistance au montage juridique du d'actions	7	8	2	3	2	42
Etablissement de plan de financement avec des projections en approvisionnement (audits, fourniture d'énergie, gestion des contrats...)	18	8	9	9	5	14
Aide à la recherche de financements publics et privés	21	9	18	6	4	6
Développement d'outils financiers (intracting, fonds UE, innovation financière...), instruction d'aides directes ou pour compte de tiers	9	6	6	5	3	35

21. Nombre de services répondants en fonction des missions réalisées et du temps passé pour ces missions

Nature des missions	Oui, mais pas d'estimation possible	Oui, 1à3 j/an	Oui, 4à10 j/an	Oui, 10 à 20 j/an	Oui, 20 à 40 j/an	Non, nous ne le faisons pas
Agrégation des CEE travaux (AMO travaux) de l'ensemble des collectivités de son périmètre	15	5	14	8	4	18
Proposition d'offres de financement pour le reste à charge	5	8	6	3	1	40
Accompagnement des collectivités sur le choix des travaux à réaliser	20	5	15	11	8	5
Réalisation des documents de consultation, études architecturales	11	5	15	6	1	26
Accompagnement des MOA pour la consultation et le choix des entreprises	12	16	11	8	1	16
Promotion et accompagnement pour tout projet d'énergie renouvelable (ou de construction pour les aspects énergétiques)	19	4	14	8	12	7
Suivi et optimisation des performances	19	9	17	8	4	7
Aide à la passation, au suivi/pilotage des contrats d'exploitation/maintenance	13	14	7	7	6	17
Communication sur les actions et les bonnes pratiques	23	18	9	5	6	3
Préparation des éléments de bilan et de suivi pour ACTEE	14	13	12	7	4	14

22. Disposez-vous d'un suivi d'activité ?



Nombre de répondants : 63. Plusieurs réponses possibles.

Plus de deux tiers des répondants (43 répondants, soit 68 % des répondants) suivent les actions accompagnées.

Dix-huit répondants suivent les recommandations émises et dix-sept disposent d'un suivi de temps passé détaillé.

Moins de 20 % des répondants ne disposent pas d'un suivi d'activité formalisé.

23. Avez-vous un commentaire à faire sur le suivi d'activité ?

Seize répondants ont effectué un commentaire sur le suivi d'activité.

Cinq commentaires portent sur **l'importance d'un tel suivi d'activité et/ou le temps qu'il nécessite :**

“

Manque de temps pour pouvoir faire cela correctement et annuellement.

Peut vite devenir chronophage...
Priorité donnée au travail auprès des collectivités.

C'est beaucoup de temps à passer pour un poste aussi fragile (si arrêt subvention, arrêt du poste), alors que j'ai réduit la consommation d'énergie de mon employeur de 28%.

Très important d'avoir suivi temps détaillé.

Demande du temps mais essentiel pour valoriser l'activité auprès des financeurs. Trouver le juste équilibre pour laisser du temps à l'action plus qu'au reporting.

”

Trois répondants ont donné des précisions sur leur **suivi d'activité :**

“

Un suivi de temps passé détaillé, notamment sur les fonds européens qui sont très cadrés et sur les prestations au coût par jour (1 seule ville).

Développé en interne

Suivi d'activité par conseiller avec le nombre de livrables et de restitutions réalisées et un suivi sur site des programmes de rénovation financés en partie par le syndicat.

”

Quatre répondants expriment **des difficultés/besoins :**

“

Un logiciel métier serait à envisager pour éviter d'avoir recours à des fichiers Excel complexes et volumineux.

Difficulté à définir avec précision le temps passé sur chaque «action» compte tenu des imbrications du service dans le reste du fonctionnement de la collectivité.

Sur l'activité rénovation, nous n'avons pas assez de suivis sur la performance réel des rénovations et les gains derrière.

”

Deux répondants disent rédiger également **des rapports d'activité/récapitulatifs :**

“

Rapport d'activité annuel.

Récapitulatif partiel des activités de l'année écoulée.

”

Deux autres commentaires ont été faits :

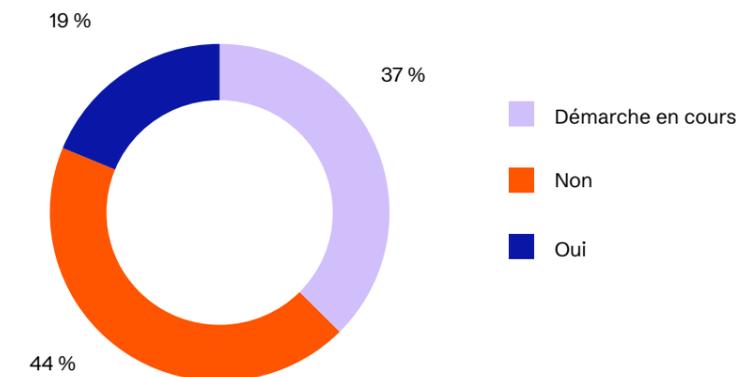
“

Un conseiller peut accompagner (selon accompagnement type ETE) environ 20 établissements / an.

Nous sommes ISO en qualité.

”

24. Avez-vous réalisé une évaluation des bénéfiques des recommandations formulées (recommandations formulées, appliquées, évolution des consommations ou factures...)?



Nombre de répondants : 64.



25. Quelle a été la méthode ?

Neuf réponses, dont une réponse inexploitable.

La méthode majoritaire pour évaluer les bénéfices des recommandations formulées est le suivi des consommations / factures / recommandations (huit répondants).

Quatre autres méthodes ont été données, en supplément du suivi de consommations :

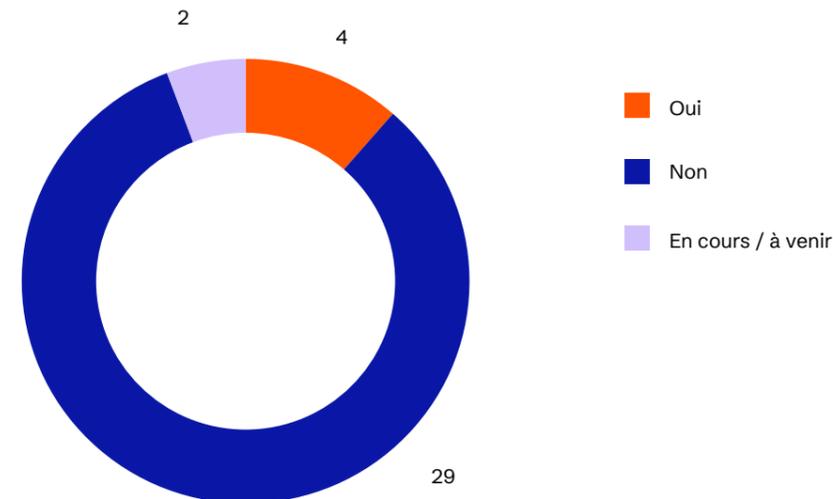
- « Suivi qualitatif des actions de maîtrise de l'énergie engagées »
- « Suivi PFI* sur contrat d'exploitation »
- « Rédaction d'un bilan au bout de 10 ans d'activité »
- « Utilisation d'un tableur créé par l'ALEC du Pays de Saint Brieuc »

* Prestation Forfaitaire avec Intéressement

Cette dernière méthode est déclinée comme suit par le répondant :

- « Prévission des économies en € Année N-1 (année de référence) : 1 400 préconisations dont 980 renseignées en termes d'économie »
- On considère l'économie de 2005 toujours valable en 2020
- Vérification sur le réel Année N+2 sur facture (complexité de l'usage)
- Sur réel ou par rapport à une moyenne sur les années précédentes
- La problématique c'est que la construction neuve augmente le nombre de kWh consommés par une commune de manière plus importante que les préconisations qui font des économies... »

26. Avez-vous évalué les impacts de votre service sur le territoire ? Ex : activité générée pour les entreprises du bâtiment (emploi, retombées fiscales...), impact gaz à effet de serre, impact politique...



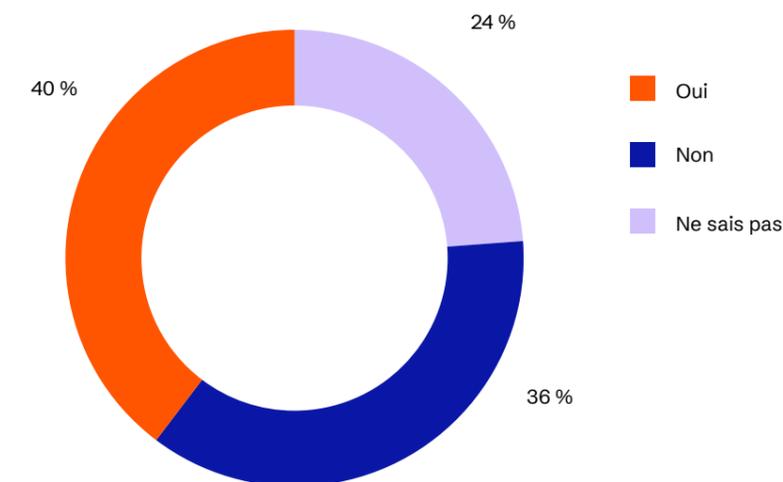
37 répondants, dont 2 réponses inexploitable.

Les impacts de l'activité des services sur les territoires sont très majoritairement non-évalués.

Parmi les quatre réponses positives, on trouve en outre des réponses vagues ou reliées aux recommandations techniques :

- « Oui »
- « Réduction des émissions de CO2 faite par site, fiches REX en cours »
- « Bilan mi-parcours Plan Climat pour l'ensemble du territoire (non lié exclusivement au service énergie) »
- « en €, en kWh et en GES »

27. Avez-vous évalué si le service amène un gain indirect en terme de réponse à des appels à projets ou pour obtenir de la DSIL/ DETR ?

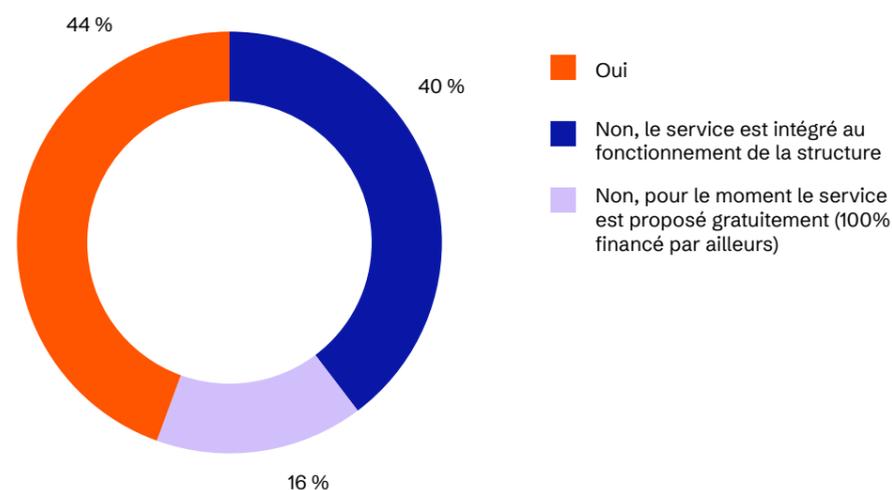


Nombre de répondants : 63.

L'impact positif sur la capacité des bénéficiaires à bénéficier de dispositifs d'aide est identifié pour 4 répondants sur 10.

C. Le financement actuel du service

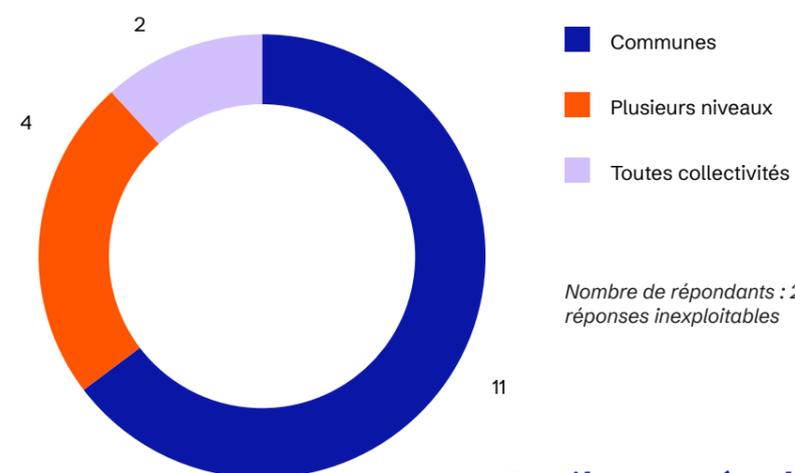
28. En 2022, les bénéficiaires ont-ils contribué à financer directement le service CEP/économe de flux ?



Nombre de répondants : 63.

Trente-cinq services ne sont pas financés directement par les bénéficiaires : Dix services sont proposés gratuitement pour le moment puisque 100 % financés par ailleurs, et vingt-cinq services ont un financement intégré au fonctionnement général de la structure.

29. A quel niveau de structure le service est-il proposé ? (ex : communes en régime urbain, petits établissements...)



Nombre de répondants : 21, dont 4 réponses inexploitables

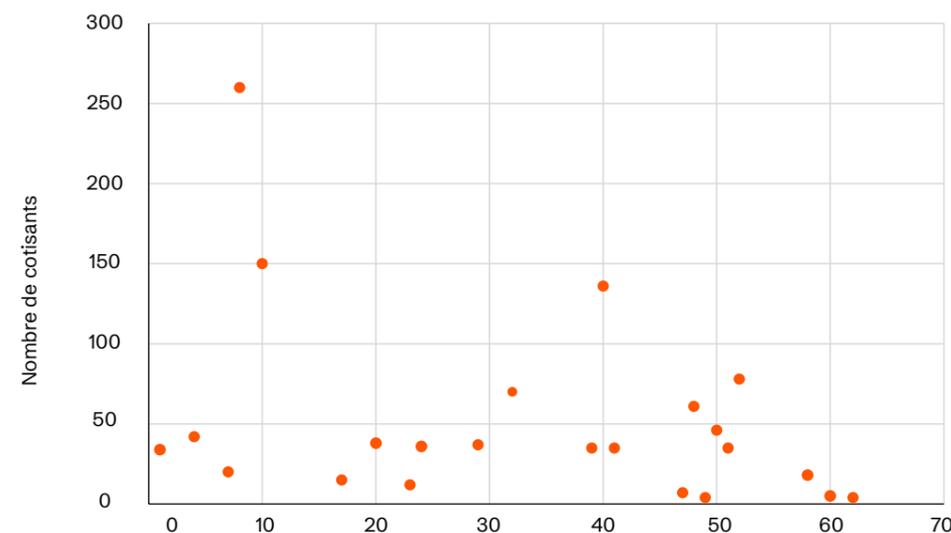
Parmi les onze répondants proposant un service au niveau des communes, six ont précisé qu'il s'agissait de :

- Communes rurales (4),
- Communes majoritairement rurales (1)
- Communes de moins de douze mille habitants (1)

Parmi les quatre répondants proposant un service à plusieurs niveaux, trois ont donné des précisions :

- « Collectivités territoriales et établissements publics »
- « Communes et EPCI adhérents à TE38, + quelques SIVU »
- « Communes rurales et urbaines + communauté de communes »

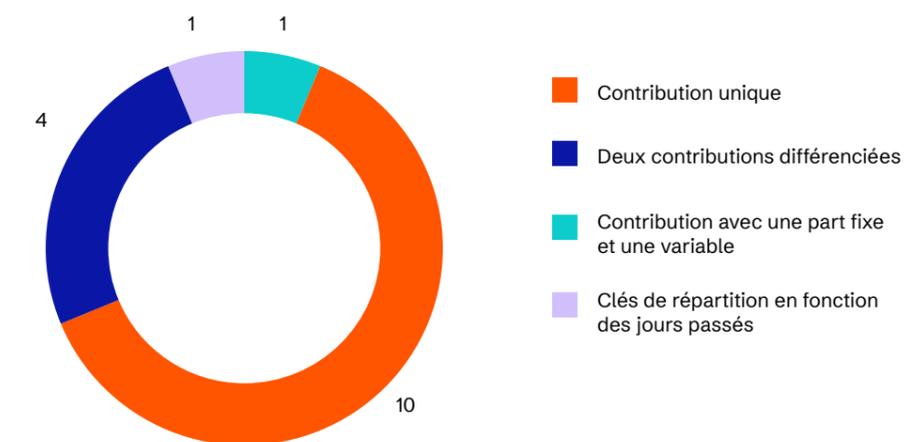
30. Quel à été le nombre de contributeur en 2022 ?



Nombre de répondants : 24, dont 1 réponse inexploitable.

70% des services payants disposent de moins de 50 cotisants.

31. Quelle était la contribution appliquée ?



Nombre de répondants : 16.

Dix répondants appliquent une contribution unique. La plus basse contribution est de 0,65 €/hab.an et la plus élevée de 2 €/hab.an. La contribution moyenne est de 1,20 €/hab.an.

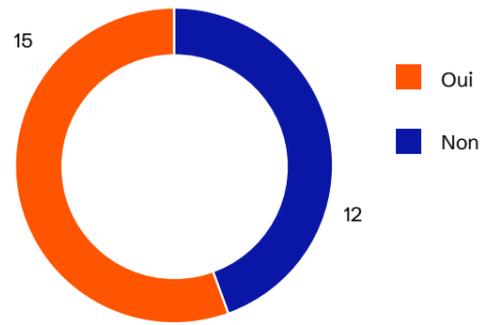
Les contributions différenciées appliquées sont les suivantes :

- « 1 €/hab.an pour les communes rurales et 1,2 €/hab.an pour les villes »

- « 2,1 €/hab.an pour CEP ENERGIE 0.3€/hab.an pour CEP EAU (optionnel) »
- « 0,62 €/hab.an pour communes dont nous percevons la TCCFE, 1.09 €/hab.an pour les autres »
- « 0,80 €/hab.an pour les communes et 0,35 €/hab.an pour les EPCI »

La contribution avec une part fixe et une part variable est la suivante : « Part fixe de 2138 €/an + part variable de 0,21 €/hab.an »

32. Est-ce qu'un autre mode de facturation est utilisé ?



Oui
Non

Treize répondants ont donné un autre mode de facturation, détaillés ci-dessous.

Nombre de répondants : 27.

Les autres modes de facturation proposés sont :

- Des facturations de prestations ou contribution forfaitaires sur des programmes négociés
- « Prestations »
- « forfaitaire »
- « forfait à la journée d'intervention »
- « Sur devis pour communautés de communes »
- « Proposition de plan de mandat avec des objectifs de réduction des consommations qui financent des postes d'économe de flux »
- « Des contributions ponctuelles pour coordinations d'accords cadres de travaux et d'études »
- « Frais de dossiers CEE »

Des contributions proportionnées :

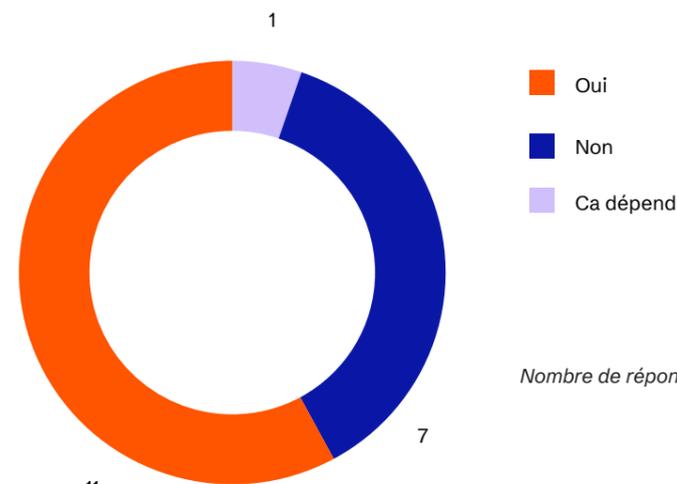
- « Participation des collectivités aux audits énergétiques, récupération d'une partie des CEE valorisés avec leurs travaux. »
- « 6,5 % du montant TTC des prestations faites par des BE externes »

Des grilles d'adhésions complexes :

- « En fonction du service souscrit et de la taille de la commune (différents paliers) »
- « Grilles tarifaires forfaitaires avec un distinguo entre premier bâtiment et les suivants ainsi qu'une différenciation entre communes rurales et Comcom ou communes urbaines »

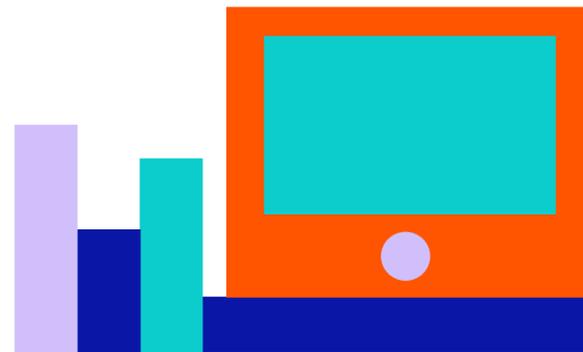
Enfin, un répondant évoque des subventions : « Financements partenaires (EPCI/SDE/ADEME/Région)

33. Y avait-il une participation éventuelle de l'EPCI ?



Oui
Non
Ca dépend

Nombre de répondants : 19.



Etude | modèle économique des structures portant un poste de facilitateur pérenne

34. Avez-vous un (des) commentaire(s) éventuel(s) ? Par exemple, offrez-vous des services gratuits après adhésion : audit gratuit, licence de logiciel, petit matériel offert... ?

Onze répondants, dont quatre réponses inexploitable.

“

Analyse Conso - Analyse Bâtiment (instrumentation) - Conseil Projet Financement.

Accès au logiciel de suivi consommation / facturation.

Accès au logiciel Lowit.

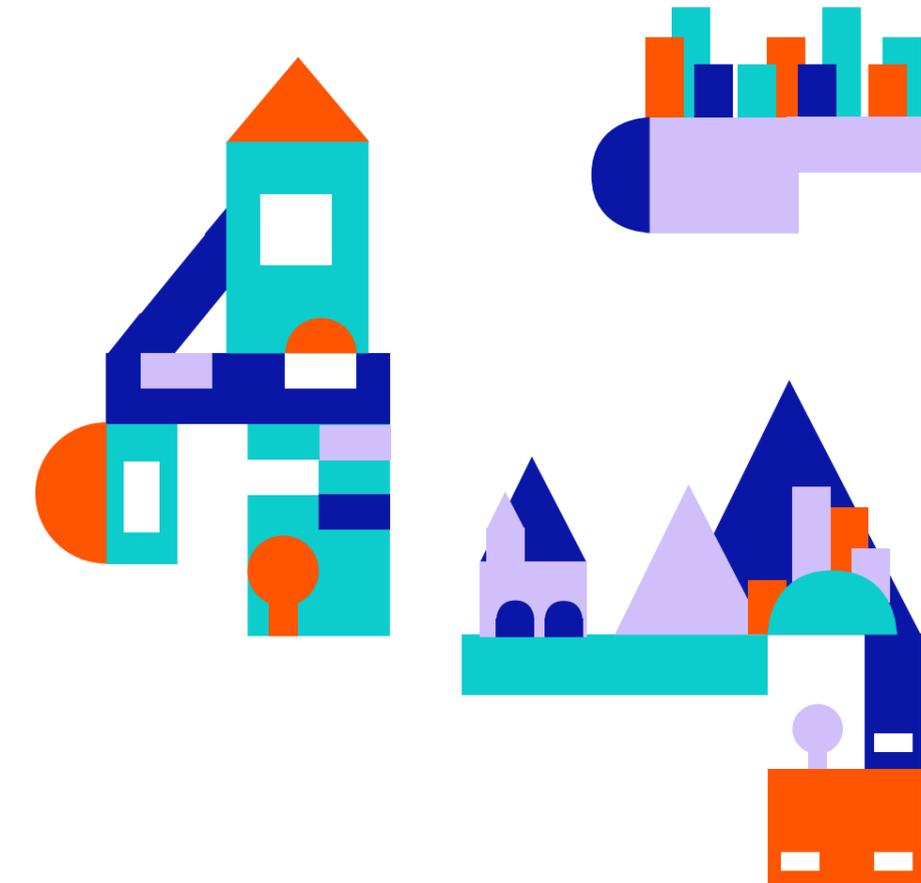
Non. Il y a des Revues de Niveau de Service chaque année qui sont validées entre les communes et l'EPCI.

Partenariat plus élargi avec les EPCI.

Montage post audit gratuit.

Pendant ACTEE, l'adhésion offrait l'accès à un certain nombre d'audits gratuits. Le modèle est obsolète pour la suite. Nous réfléchissons à un autre modèle.

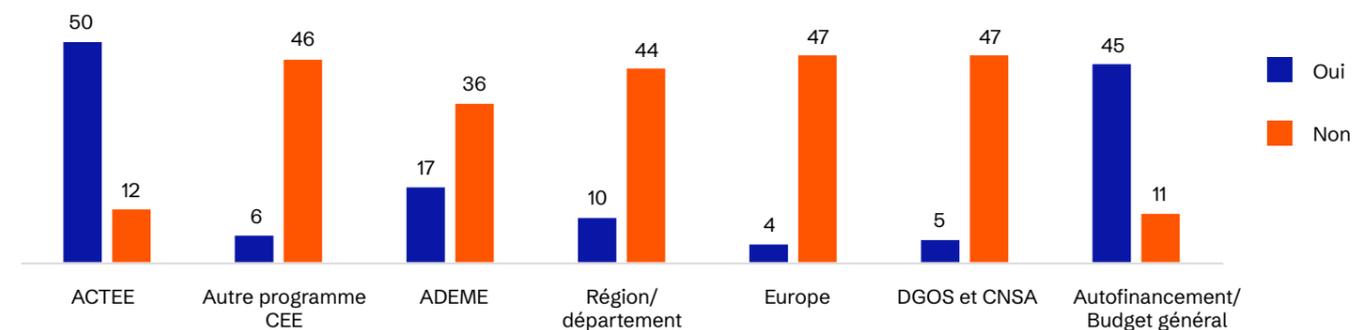
”



35. Deuxième tarification ?

Caractéristique de ce tarif	Nombre de contributeurs	Facturation appliquée (€/hab.an)	Autre mode de facturation	Participation de l'EPCI	Commentaire
Ville - Prestations	2	Pas de réponse	Forfait de 430 €/jours travaillés	Non	
Applicable aux bâtiments d'EPCI exclusivement	3	960 € / bâtiment	Pas d'autre mode de facturation	Non	
3 niveaux de services (suivi consommation et déclarations décret tertiaire/mise en place et suivi contrat exploitation/ accompagnement technique et financier de projets)	65	Fonction du niveau et de la tranche d'habitants de la commune	Pas d'autre mode de facturation	Pas de réponse	
EPCI (CCPAL à 30850 hab. et CA LMV à 55 000 hab.)	2	Forfait à 5 250€/an pour CEP ENERGIE et 2250 €/an pour CEP EAU. En 2023 hausse des cotisations à «forfait» 12 000€/an pour CEP ENERGIE et «forfait» 5500 €/an pour CEP EAU	Pas d'autre mode de facturation	Non	La hausse de cotisation 2023 était nécessaire pour couvrir l'arrêt de financement ADEME sur le logiciel VERTUOZ + pérennisation du 4 ^e poste de CEP
Collectivités urbaines	30	Coût à la prestation	6,5 % des prestations faites par des BE externes	Non	

36. Le service auquel vous avez participé a-t-il bénéficié de financements pour son fonctionnement en 2022 ? (aides aux postes, aide à l'achat d'un logiciel ou de matériel. Ne pas inclure les aides ACTEE à la maîtrise d'œuvre)



Nombre de répondants :

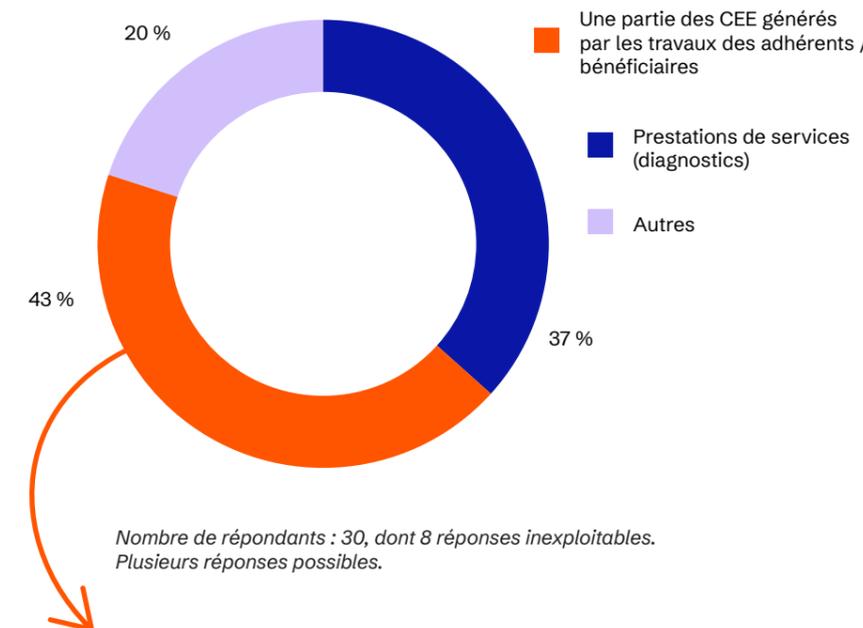
- ACTEE - 62
- Autre programme CEE - 52
- ADEME - 53
- Région/Département - 54
- Europe - 51
- DGOS et CNSA - 52
- Autofinancement/Budget général - 56

37. Pouvez-vous indiquer, pour chaque financeur, le montant que votre service a reçu ?

Seulement quatorze répondants ont donné un montant d'aide (en euros ou en etp) pour des financeurs autres que ACTEE :

Financeurs	Nombre de répondants	Montant
ADEME	8	71 000 30 000 30 000 10 000 3 000 100 000 38 900 24 000
ARS, DGOS et CNS	1	ARS : 1 500 000, DGOS & CNSA : 4 postes / 5 lauréats
CNSA	1	129 000
DGOS	1	65 000
Métropole	2	2 etp 57 600
SDE, EPCI et ADEME/Région	1	SDE : 80 000 €, EPCI : 94 000 €, ADEME/Région : 47 000 €

38. Quels autres financements contribuent à équilibrer votre service ?



39. Pouvez-vous indiquer, pour chaque autre financement, le montant que votre service a reçu ?

Ex : Valorisation des CEE générés - 50 000€ en 2022

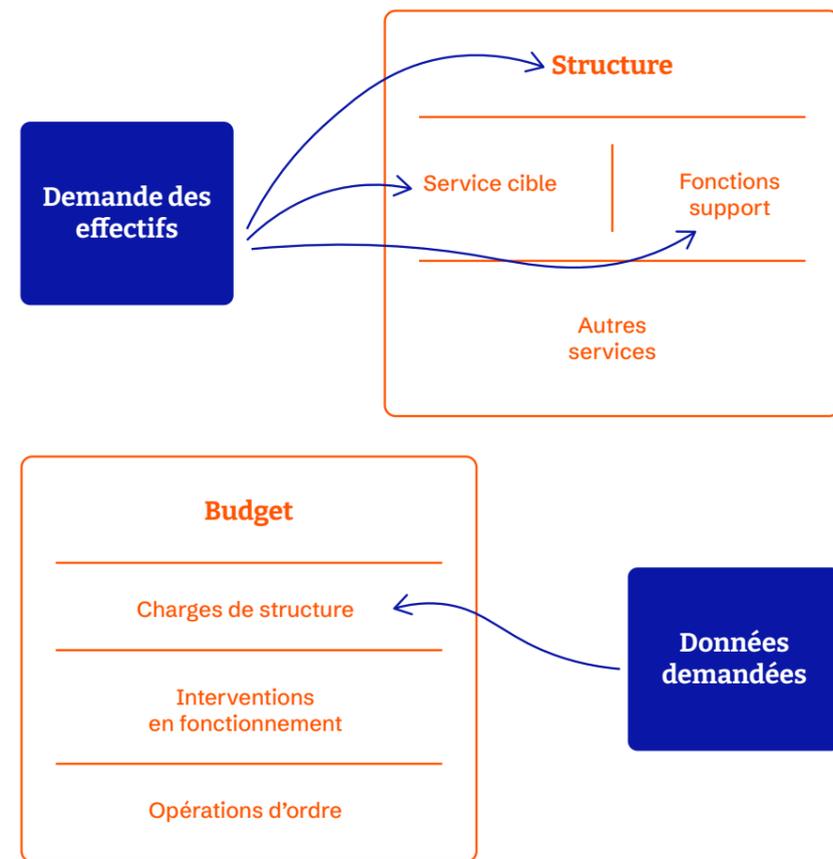
Six répondants ont donné des montants pour la valorisation des CEE.

Parmi les montants donnés, on trouve deux montants nuls et la moyenne des quatre autres montants est de 18 875 €.

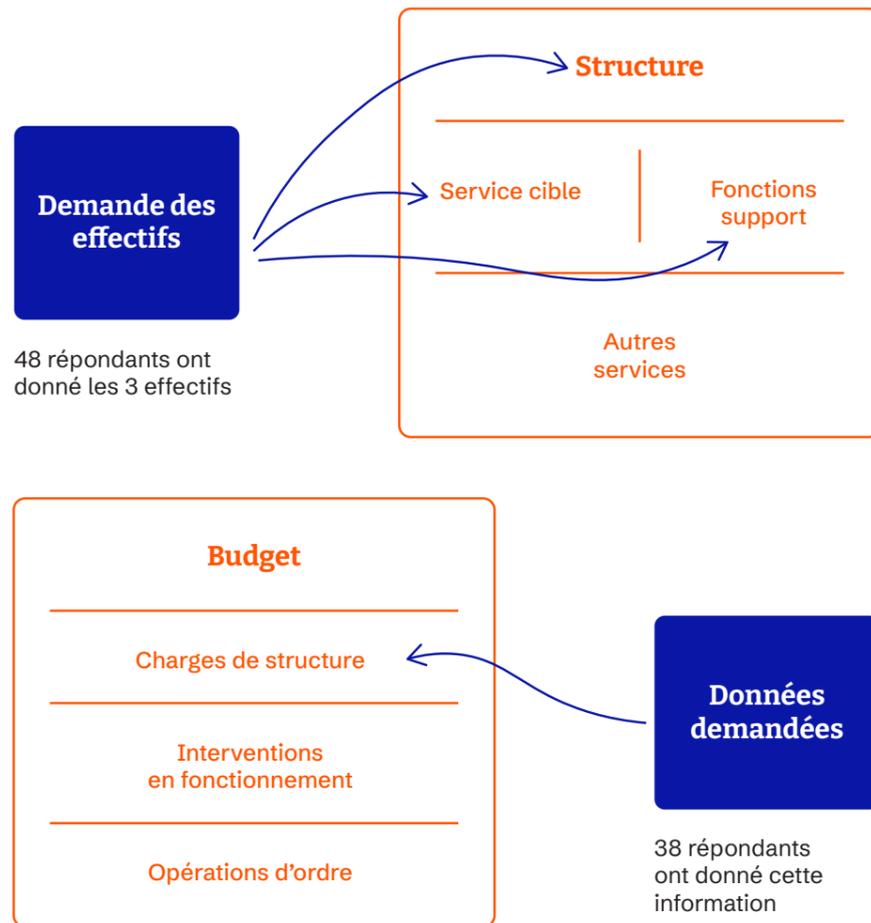
D. Le coût réel du service

40. Méthodologie et données demandées

Pour affiner l'évaluation du coût réel du service, l'objectif de cette partie était de connaître le coût réel « environné » d'un poste. Pour cela, l'objectif est de calculer le coût moyen d'un poste et ensuite lui ajouter un tantième des coûts des fonctions support.



41. Données reçues



42. Réponses au questionnaire

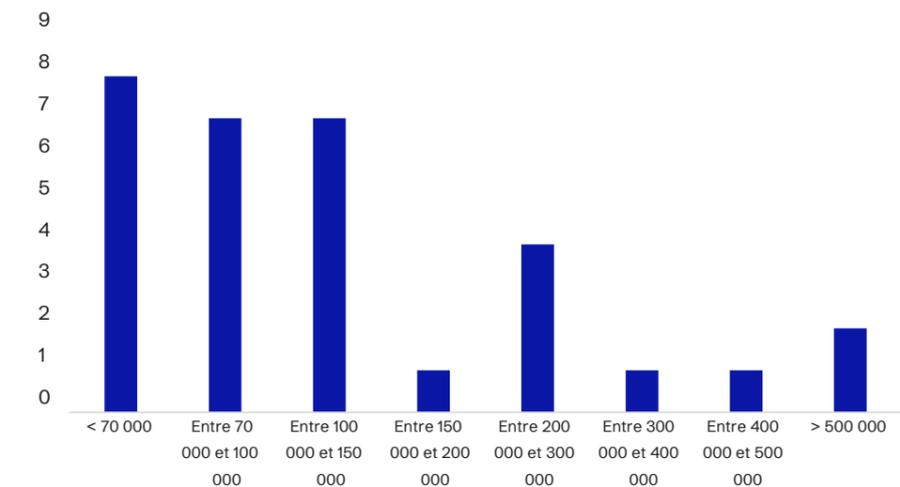
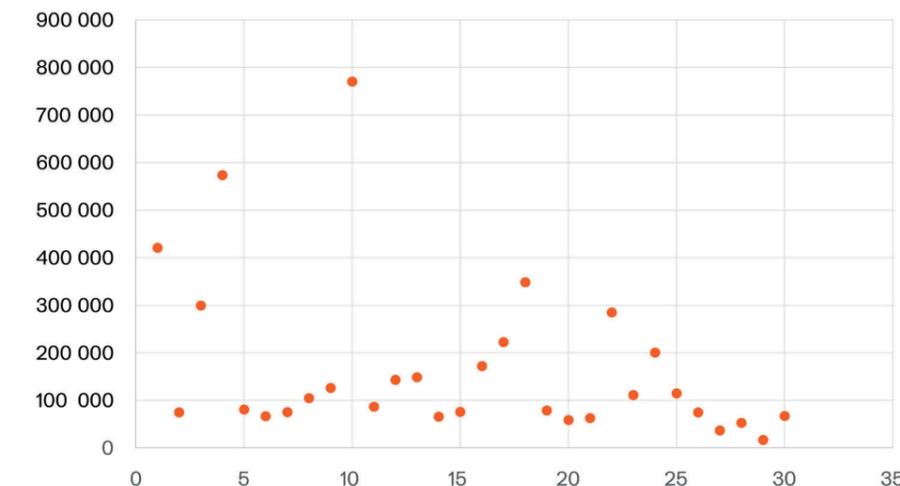
Sur les soixante-quatre répondants, trente et un ont donné toutes les informations nécessaires pour calculer le coût réel d'un poste.

Suite à un premier calcul et un contrôle de cohérence, nous avons corrigé les budgets de fonctionnement de six structures. Ci-dessous, les sources utilisées :

- Budget primitif 2023 : dépenses opérations réelles,
- Catégorie ressources des dépenses de fonctionnement 2023,
- Dépenses réelles de fonctionnement compétences communautaires 2022,
- Dépenses de fonctionnement 2022,
- Catégorie administration générale + frais de personnel des dépenses de fonctionnement 2022,
- Dépenses charges à caractère général + charges de personnel et assimilés + autres charges de gestion courante 2021.

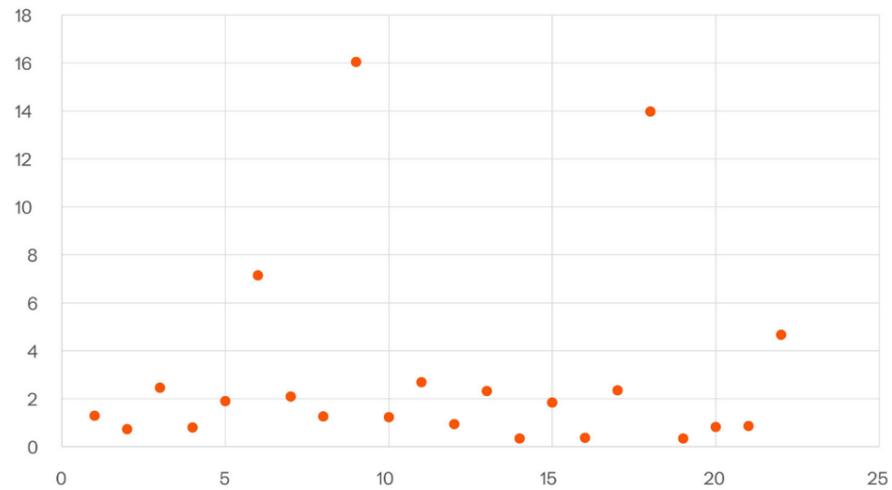
43. Résultats, indicateurs

Coût d'une personne du service par an (en €)



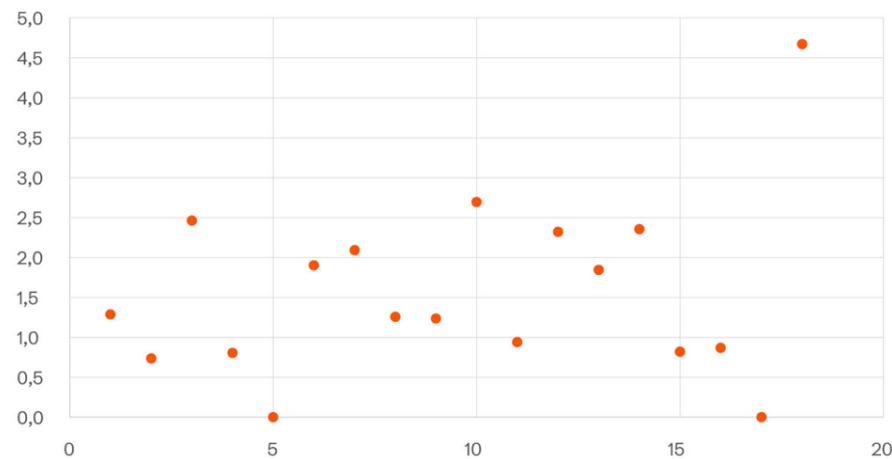
Nombre de répondants : 31

Coût d'une personne du service par habitant et par an (en €)



Nombre de points : 22

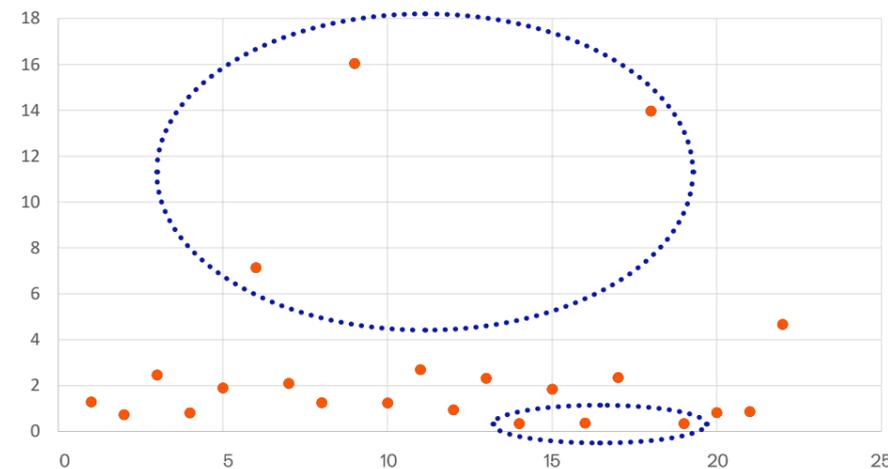
Coût d'une personne du service par habitant et par an hors points discutables (en €)



Nombre de points : 16.
Les trois points plus élevés et les trois moins élevés ont été supprimés sur ce graphique.

44. Focus sur les résultats anormaux, les écarts haut et bas

Coût d'une personne du service par habitant et par an



Six réponses hors normes :

- 7,14 €/hab.an - 3,5 etp dans le service pour 10 500 habitants
- 16,04 €/hab.an - 1 etp pour 48 000 habitants
- 13,97 €/hab.an - 2 etp pour 8 200 habitants
- 0,35 €/hab.an
- 0,37 €/hab.an
- 0,35 €/hab.an

45. Résultats, indicateurs

- La moyenne des coûts d'une personne par habitant avec les réponses brutes (22 valeurs) est de 3,02 €/hab,
- La moyenne des coûts d'une personne par habitant sans les trois valeurs les plus hautes et les trois valeurs les plus basses est de 1,77 €/hab

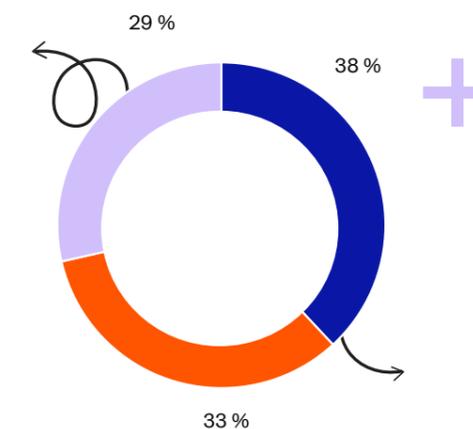
E. La perception des économies de flux sur leur action

Les questions qui suivent portent sur le sentiment de sécurité des conseillers dans leurs postes. La question de la pérennité des postes a ainsi été abordée sous l'angle de la perception de plusieurs risques : financiers avec la fin de certaines aides - dont ACTEE, politiques, techniques... Des croisements de questions ont permis d'explorer les ressentis de certaines sous-catégories de répondants.

46. Pensez-vous que le financement de votre service sera fragilisé par la fin de certains co-financements (ACTEE ou autres) ?

Parmi les répondants se sentant menacés par la fin de certains co-financements (ACTEE ou autres) :

- Dix-sept font partie d'un service financé en partie par les bénéficiaires,
- Vingt-deux font partie d'un service gratuit ou d'un service intégré au fonctionnement de la structure (respectivement 7 et 15).



- Oui
- Non
- Oui, certains postes

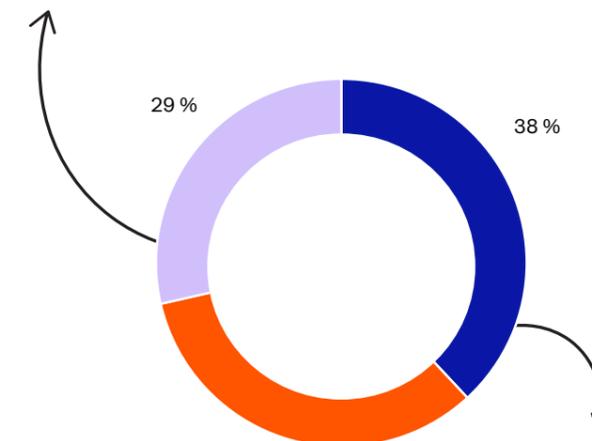
Parmi les répondants ne se sentant pas menacés par la fin de certains co-financements (ACTEE ou autres) :

- Onze font partie d'un service financé en partie par les bénéficiaires,
- Douze font partie d'un service gratuit ou d'un service intégré au fonctionnement de la structure (respectivement 3 et 9).
- Un n'avait pas répondu à la question.

Nombre de répondants : 63

Parmi les répondants se sentant menacés par la fin de certains co-financements (ACTEE ou autres) :

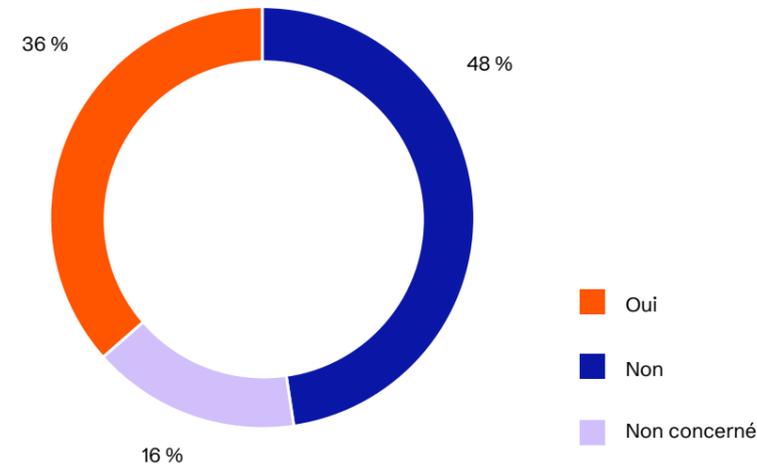
- 23 sont en CDD,
- 8 en CDI,
- 5 sont titulaires de la fonction publique.
- (3 autres)



Parmi les répondants ne se sentant pas menacés par la fin de certains co-financements (ACTEE ou autres) :

- 16 sont en CDD,
- 2 sont en CDI
- 6 sont titulaires de la fonction publique.

47. Avez-vous identifié des pistes de financements pour pérenniser les postes fragiles lorsque le cofinancement s'arrêtera ?



Nombre de répondants : 63

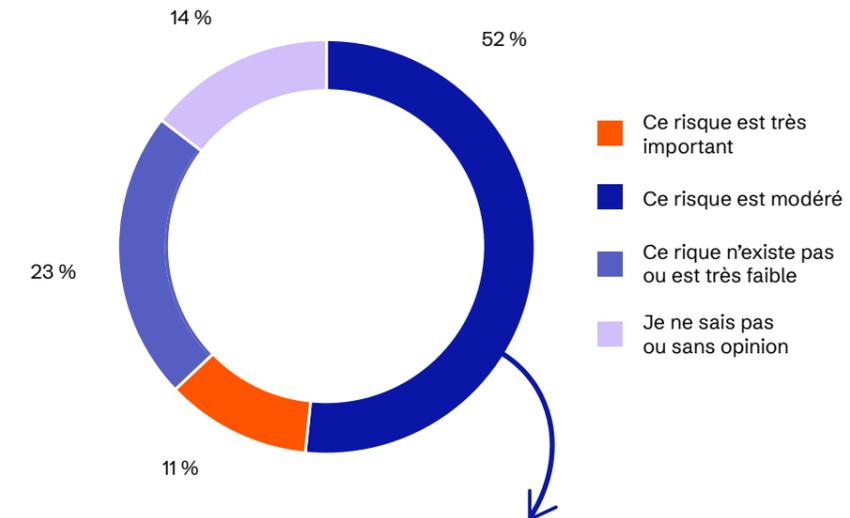
48. Si oui, lesquelles ?

Vingt-trois répondants dont deux réponses inexploitable : « Autofinancement par les économies » « C'est le travail des N+1 en Pays de la Loire mais nous n'avons aucune visibilité pour après 2023 »

Réponses :

- « La poursuite du financement ACTEE via AAP Chêne (droits de financement CEP ADEME épuisés) »
- « L'ARS, les prestations (changement de fonctionnement de l'ALE en mode prestation pour les communes, en développement d'un catalogue de missions), prestations au petit tertiaire, prestation aux OGEC. »
- « CD peut être »
- « FEDER Région Sud »
- « Rouen métropole/mandats communes actionnaires/Fonds vert / cofinancement européen »
- « augmentation des cotisations demandées aux communes et EPCI (risque de perte d'adhésion) »
- « Demande de participation augmentée pour la réalisation de prestations. »
- « Fonds Tourisme Durable, autres AAP, portage par une autre structure, etc. »
- « hausse de cotisation en 2023 qui pourrait faire partir certaines communes »
- « Prix des prestations »
- « Participation des collectivités - valorisation CEE »
- « Economies réalisées suite préconisations - dérives évitées »
- « ADEME, ACTEE + »
- « Création d'un service commun pour l'efficacité énergétique des bâtiments dédiées aux communes ayant souscrit »
- « POSTE CHARGE DE MISSION PCAET »
- « orientation possible vers des conventions de partenariat avec des établissements de santé + voir le rôle des GHT »
- « Le dispositif ACTEE + notamment, CCRT de l'ADEME »
- « département et cofinancement des établissements médico-sociaux »
- « Titularisation dans le meilleur des cas »
- « ADEME »
- « LEADER / Fonds Vert »

49. Pensez-vous qu'un «risque politique» peut peser sur votre activité ? (par exemple une alternance à l'occasion des élections)



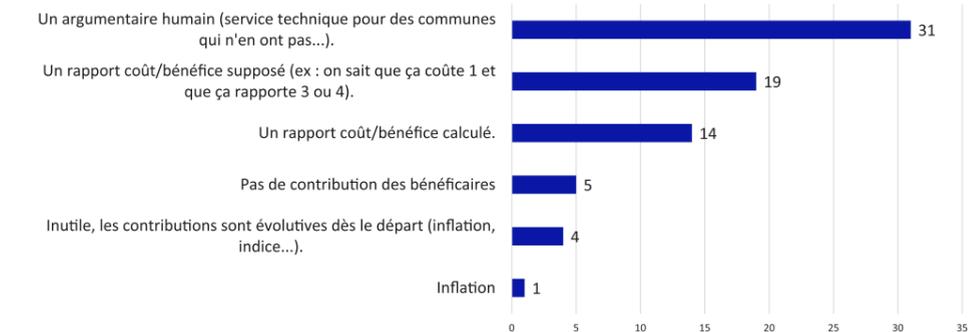
Parmi les trente-deux répondants trouvant le risque politique modéré, aucune catégorie ne se distingue particulièrement puisqu'on y retrouve :

- 10 syndicats d'énergie
- 7 territoires de projet, régie des eaux et SPL
- 5 EPCI
- 4 collectivités uniques
- 3 ALEC et associations
- 3 établissements sanitaires

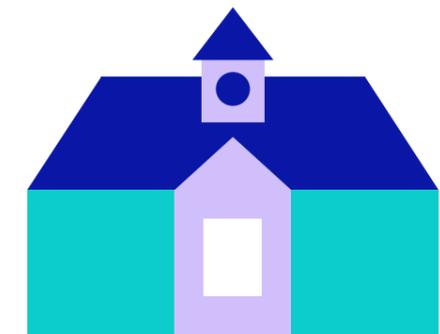
D'autres croisements ont été faits, peu concluants, ce risque politique semble toucher l'ensemble des structures de façon homogène.

Nombre de répondants : 62

50. Quel argumentaire utilisez-vous actuellement pour justifier ou augmenter les contributions des bénéficiaires ?



Nombre de répondants : 55, 3 réponses non exploitables
Plusieurs réponses possibles



51. Quels contre-arguments rencontrez-vous le plus souvent ?

Vingt-deux répondants, dont deux non concernés et une réponse non exploitable.

Sept répondants disent ne pas rencontrer de contre-arguments :

- « Aucun, le service est un besoin sur le territoire. »
- « Pas de contre-argument, nous vivons plus de demande d'adhésion que de capacité humaine à les suivre »

Parmi les autres, les contre-arguments cités sont les suivants:

Le budget (8) :

- « Problème de budget des communes ou pas de projets en vue »
- « Ca coûte cher (les communes ne sont pas riches) »
- « De moins en moins de contre argument. Le plus souvent cité et historique, est-ce que vous me faites économiser ce que vous me coutez ! »
- « Prestations coûteuses »
- « Il n'y a pas d'argent dans le public »
- « Prix et Corrélation participation financière/besoin »
- « Pas de dé-adhésion enregistrée sur ces dernières années mais le sujet de la hausse est sensible... »
- « Des raisons économiques »

Le manque de temps (2) :

- « Pas le temps ! »
- « Nos interlocuteurs des établissements sanitaires sont difficiles à mobiliser car ils manquent de temps dédié »

Le manque de connaissance (1) :

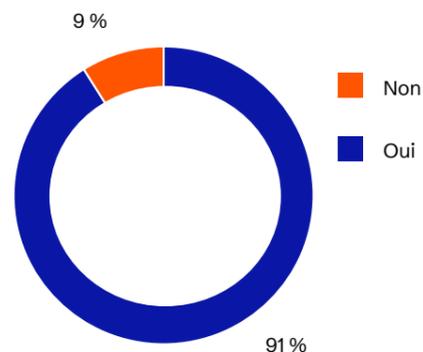
- « On ne sait pas ce que vous faites »

Le manque de projet (1) :

- « Pas de projets en vue »

F. Perspectives

52. Faites-vous face à des désadhésions ?



Seulement cinq répondants ont fait face à des désadhésions. Parmi eux, trois font partie d'un service en partie financé par les bénéficiaires et deux font partie d'un service intégré au fonctionnement de la structure.

53.1 De quels outils auriez-vous besoin pour mieux évaluer votre apport technique ou les impacts de votre activité ?

Parmi les vingt-sept répondants, quatre n'ont pas précisé leurs besoins.

L'outil le plus cité est le logiciel :

- « Logiciel de suivi énergétique ou de suivi des actions (type Teetsh pour les professeurs) »
- « Logiciel audit pour évaluer les gains énergétiques »
- « Logiciel de suivi des consommations »
- « Logiciel métier pour répertorier l'ensemble des actions, les coûts d'investissement, les gains énergétiques... »
- « Logiciel de suivi énergétique »
- « Plateforme web commune avec comptabilité énergétique et suivi des actions »

- « Un outil informatique commun à l'ensemble des économes de flux avec des indicateurs pré-renseignés pour les accompagner dans la réalisation de cette évaluation. »

- « Un outil numérique centralisant le suivi et la comparaison de la consommation (Electricité + Gaz naturel) des bâtiments »
- « Logiciel de suivi général des postes de conso »

Trois répondants auraient besoin d'instruments de mesure :

- « De la data, du monitoring »
- « Instruments de mesure »
- « Un outil de métrologie fiable »

53.2 De quels outils auriez-vous besoin pour mieux évaluer votre apport technique ou les impacts de votre activité ?

Certains répondants n'ont pas cité d'outil, mais ont besoin de plus de temps :

- « De ressources humaines pour consacrer plus de temps au reporting »
- « De temps pour affiner les statistiques et surtout mieux les valoriser »
- Deux répondants ont besoin de support de communication (et de formation) :
- « Formations / Plaquettes de communication actualisées »
- « Bénéficiaire d'une plaquette généraliste avec témoignages à l'échelle du réseau des EF »

Enfin, un répondant cite des ratios à utiliser :

« De ratios économie d'énergie et de GES par actions et idem pour l'impact économique. Des ratios de consommations moyennes par activité »

55.1 Quelles seraient pour vous les sujets à y aborder pour co-construire la pérennisation des postes de facilitateur ? (1)

Le sujet majoritaire : la recherche de moyens financiers et/ou d'un modèle pérenne économiquement.

- « Le plus dur va être de faire sortir le portefeuille aux bénéficiaires qui sont déjà dans le rouge financièrement pour la plupart et qui vont le rester. Le service est très rentable mais il faut construire des conventions qui permettent de le faire financer sans l'aide de financeurs extérieurs. Pour l'instant il y a besoin de financeurs extérieurs tel que ACTEE, mais cela veut dire qu'on a jusqu'à fin 2026 pour arriver avec une solution toute prête et qui ne peut pas se faire refuser par les bénéficiaires. »
- « Financement » « Les financeurs possibles et les subventions sur les travaux », « financement des postes », « Financement +++ », « la soutenabilité », « sécurisation financière des postes indépendamment des adhésions »
- « Modèles économiques des différentes structures »
- « pérennité des postes non intégrés dans une structure médico-sociale »

Certains acteurs ont identifié des pistes de cofinancement possible :

- « Fiscalité locale en matière de transition énergétique? Part très très minime des taxes locales sur les consommations prélevées par les syndicats? ... »
- « Tiers financement, CPE en groupement de commande avec intracting globalisé pour les bâtiments de plusieurs communes... »

55.2 Quelles seraient pour vous les sujets à y aborder pour co-construire la pérennisation des postes de facilitateur ?

Pour quatre répondants, les attentes s'expriment aussi dans le sens de la valorisation de la mission d'économiste de flux au service d'un projet plus global, de disposer d'un argumentaire de politique générale. Ce besoin s'exprime notamment en lien avec un supposé risque politique susceptible de remettre en cause la mission.

- « Faire comprendre aux collectivités que ce genre de subventions est là pour impulser une dynamique mais pas là pour financer des postes en permanence: mieux appréhender les besoins et volontés politiques au niveau RH »
- « L'argumentaire - Le levier économique - la valeur ajoutée du tiers neutre de confiance »
- « Sensibilisation des élus des structures porteuses pour convaincre à la pérennisation des postes - gestion des risques politiques internes (changement de ligne politique, suppression de postes non justifiés ou brutaux)... »
- « Accompagnement au changement de politique, Compréhension des enjeux, Politique Nationale »

Cette préoccupation générale se complète avec une réflexion autour des postes d'économistes de flux : l'image qu'ils renvoient et la façon dont ils sont présentés dans leur environnement.

- « Déjà parler de CDI car c'est pénible de lutter contre les dépenses et avoir un poste aussi fragile »
- « travailler sur la rédaction d'une fiche de poste précise et détaillée, nationale et partagée »
- « difficultés de recrutement »
- « Communication sur les complémentarités évidentes entre les intervenants afin d'éviter de laisser penser qu'il y a une « concurrence ». Cela peut malheureusement aboutir à des difficultés de financements. »
- « la position/missions des EC face aux BE, architectes et AMO. »

55.3 Quelles seraient pour vous les sujets à y aborder pour co-construire la pérennisation des postes de facilitateur ?

Des répondants ont exprimé le souhait de profiter du groupe de travail pour valoriser les impacts des postes d'économistes de flux peu ou mal qualifiés et quantifiés.

- « Développer des outils pour évaluer l'impact des postes. »
- « Qu'apporte un conseiller outre les gains énergétiques et donc financiers ! Pas possible dans le temps de faire : cout 1 ETP = Gains générés ! Trouver d'autres arguments et les quantifier ! »
- « Estimation des économies et valorisation du travail »
- « Développer, élargir les missions »

Ces attentes s'expriment parfois au travers d'outils plus précis :

- « Plus de travail, d'outils, de base de données en commun pour gagner en efficacité »
- « favoriser les Rex / partage d'informations sur les organisations de services, mutualiser les démarches et marchés lancés »
- « L'enrichissement de la boîte à outils, des retours d'expériences des EC sur les territoires, la «fidélisation des communes « au service proposé »

Enfin, deux attentes ont été exprimées sur des besoins de formation qui semblent cependant sortir du périmètre de la mission :

- « Montée en compétences sur les EnR »
- « Proposer des formations spécifiques/techniques : Marché de l'énergie, CEE, chaufferie, EnR ... (dans la continuité de ce qui est déjà proposé). »

55.4 Quelles seraient pour vous les sujets à y aborder pour co-construire la pérennisation des postes de facilitateur ?

Quelques retours sont spécifiques aux établissements de santé et moins orientés vers les travaux possibles en groupe de travail. Ces retours présentent directement des recommandations.

- « Comment bien ajuster le nombre de facilitateur au nombre d'établissement ? Comment être sûr que nos préconisations seront bien, au minimum, vues par une personne décisionnaire ? »
- « le secteur de la santé (hors EMS communaux) ne sera plus aidé pour les études, la MOE et les équipements de suivi des consommations. Ni pour l'embauche d'un poste en interne ou transversal comme le mien. Cela pose un vrai problème pour la suite des réalisations d'études et de travaux. »
- « Pour moi, il faudrait une dotation homogène et durable de l'état. Avec des modèles de portage décidés localement en fonction des dynamiques. Une échelle de travail départementale nous paraît bien proportionnée. »
- « Création d'une contribution allouée spécifiquement au fonctionnement des structures de l'ingénierie territoriale sur les thématiques énergie&climat notamment pour les petites collectivités. Organisme structurellement en déficit de temps et de moyen au regard des objectifs et de l'urgence. »
- « Facilitation de la réorientation d'une partie des fonds alloués dans les grands plans liés à la rénovation énergétique vers l'ingénierie territoriale »

